Charbonnel, J Roger
Victor Hugo, critique;
ses jugements sur Bossuet

oger CHARBONNEL

VICTOR HUGO

critique :

SES JUGEMENTS SUR BOSSUET



BORDEAUX

IMPR. NOUVELLE F. PECH & Cie

18-20, rue Gouvion, 18-20

1901

cordial souvenir

Janv. 1902

J.-Roger CHARBONNEL

Licencié ès lettres

VICTOR HUGO CRITIQUE :

SES JUGEMENTS SUR BOSSUET

A mon maître Monsieur ÉMILE FAGUET

Professeur de Poésie française à la Faculté des Lettres de Paris
Membre de l'Académie française

HOMMAGE DE GRATITUDE RESPECTUEUSE



VICTOR HUGO CRITIQUE :

SES JUGEMENTS SUR BOSSUET [1]

Si l'on veut connaître la méthode critique de V. Hugo, il faut lire sans doute la préface de *Cromwell* que M. Souriau a entourée de fort intéressants commentaires ; mais il faut étudier aussi l'ouvrage assez compact que le poète composa sur *William Shakespeare*. Bien qu'on y rencontre, un peu dispersées, la plupart des théories sur l'art et sur le drame qui, dans la préface, étaient condensées et comme systématisées, c'est moins là le manifeste d'un chef d'école qu'un essai de critique. V. Hugo, ayant traversé la période des luttes difficiles, s'est surtout appliqué à « juger »; ce qui ne l'a pas empêché de glisser, sous ces jugements, une thèse favorable au romantisme. C'est ainsi qu'il a dressé la liste des grands génies littéraires, des « géants de l'esprit humain ». Cette liste, très incomplète, comprend quatorze noms : Homère, Job, Eschyle, Isaïe, Ezéchiel, Lucrèce, Juvénal, Tacite, saint Jean, saint Paul, Dante, Rabelais, Cervantes, Shakespeare. On s'étonne à bon droit de n'y point voir figurer Corneille, Racine, Molière, Pascal, Bossuet, Chateaubriand, tous ceux, en un mot, dont les œuvres comptent dans l'histoire de la pensée humaine et marquent une étape dans l'évolution des idées ou des genres. Chez nous, Rabelais seul a trouvé grâce devant l'auteur des *Châtiments*. Quant aux treize autres génies, pourquoi donc ont-ils eu l'heur de plaire à V. Hugo ? Ne serait-ce point parce que, comme lui, ils appartenaient à la famille des « imaginatifs » et des « voyants », et que, comme lui, ils se distinguaient entre tous par l'éblouissante richesse de leur poésie, par le fécond jaillissement de leur verve savoureuse, par la fougue de leur tempérament, par le coloris et la puissance évocatrice de leur verbe, ou même par la franchise vengeresse avec laquelle ils avaient stigmatisé les tyrans ? (2). Lorsque V. Hugo essayait de faire par-

(1) Toutes les citations sont tirées des Œuvres complètes de V. Hugo, *grande* édition Hetzel, *ne varietur*. Seuls, les extraits de *la Légende des siècles* sont empruntés à la *petite* édition Hetzel.

(2) Exemple : V. Hugo apprécie surtout dans Eschyle, la grandeur « disproportionnée » de son esprit et son caractère de « mage » (cf. pp. 154 et 159). « Il a le démesuré oriental. » « Comme Job, il officie. » — « L'ex-bon goût constate que ces génies ont le même défaut : l'exagération » (p. 99).

tager au public son admiration, n'était-ce point avec la secrète pensée qu'il résumait en lui-même tous les dons merveilleux qui avaient valu à ces prophètes, à ces historiens, à ces « vates », à ces dramaturges, une glorieuse immortalité? Ne considérait-il pas son œuvre comme la synthèse de toutes leurs œuvres? Et n'était-il pas heureux de découvrir aux romantiques des ancêtres illustres? C'était là, sans doute, une manière étrange d'appliquer au jugement des écrivains cette sereine et scientifique impartialité, qui est la qualité essentielle de la critique. Et nous retrouvons bien là cet individualisme, commun à tous les poètes de l'école romantique, mais qui, chez un génie outré comme celui d'Hugo, ne tarda pas à dégénérer en une maladive « hypertrophie » du moi. — Mais, sans examiner plus longtemps les raisons qui ont guidé V. Hugo dans ce choix, un peu arbitraire, des quatorze géants de l'esprit humain, recherchons pourquoi il a toujours gardé une attitude hostile et même insultante envers celui qui, de toute sa hauteur, domine l'histoire de notre littérature : Bossuet. Cette étude sera d'autant plus intéressante qu'elle nous permettra, non pas simplement d'analyser les motifs de l'admiration, chez l'auteur du *William Shakespeare*, mais de déterminer les limites de son « sens critique ». On s'explique aisément que la nature lyrique de V. Hugo ait été portée à l'enthousiasme et que le poète ait aimé avec prédilection les œuvres où se reflétait, en quelque sorte, sa propre image. Il est donc plus curieux de se demander d'où proviennent ses haines littéraires et pourquoi, trop souvent, il n'a voulu ou n'a pu comprendre. C'est seulement à propos de Bossuet que nous nous poserons cette question et que nous tâcherons de la résoudre.

En effet, bien qu'il ait été exclu de la fameuse liste des quatorze, Bossuet a eu l'honneur d'être cité, çà et là, dans les œuvres de V. Hugo. Mais le « mage » des *Contemplations*, loin de s'arrêter devant l'illustre évêque de Meaux pour le saluer au passage, s'est plu à lancer contre un rival si gênant des injures et des accusations qui dénotent chez ce « visionnaire » beaucoup de préjugés et presque autant d'ignorance (1). Ces épithètes outrageantes, ces perfides insinuations, sont disséminées à travers *les Misérables*, le *William Shakespeare*, les *Chansons des rues et des bois*, *les Travailleurs de la mer*, *l'Année terrible*, *l'Art d'être grand-père*, *la Pitié suprême*, *Religions et religion*, *l'Ane*, *les Quatre Vents de l'Esprit*, *la Légende des siècles* (3e série) : nous les avons réunies dans cet article. Chacune de ces violentes apostrophes, de ces diatribes haineuses, replacée

---

(1) M. Renouvier — qui, en d'autres passages de ses ouvrages, nous semble faire à Hugo l'aumône de beaucoup d'aperçus ingénieux ou profonds, et introduire dans les tendances un peu confuses du poète une cohérence logique qui y manque presque entièrement — a cependant relevé dans un chapitre cruellement intitulé : *Ignorance et absurdité*, les erreurs et les à peu près que l'on rencontre à tout instant dans cette colossale production.

dans l'ensemble de la pièce d'où nous l'avons nécessairement détachée, affecte je ne sais quelle allure *oratoire*, ou mieux déclamatoire. Plaidant contre Bossuet, V. Hugo se prend au sérieux et rend des oracles. Par malheur, si ses discours ne manquent pas de mouvement, ils manquent de variété; le geste est beau, mais répété trop souvent. Et il est facile de réduire ce luxuriant réquisitoire à deux ou trois accusations : *Bossuet a été le défenseur de dogmes surannés et ténébreux ; il n'a cessé de flatter bassement le roi ; il a approuvé la révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades.* Encore le premier de ces griefs est-il implicitement contenu dans certains passages, plutôt que développé longuement comme les deux autres. Autour de chaque grief, discuté isolément, nous grouperons les extraits de V. Hugo qui s'y rapportent. Mais, avant d'aborder cette discussion, n'oublions pas de noter que tous les ouvrages où le poète a maltraité la mémoire de Bossuet ont paru de 1862 à 1883. Un rapide coup d'œil sur sa biographie nous expliquera cette attitude.

V. Hugo qui, dans ses premières odes, avait hautement professé sa foi monarchique et religieuse, et qui, d'ailleurs, était tenu à une certaine réserve par le besoin de se faire un nom, par ses origines assez modestes, par sa situation sociale d'académicien et de pair de France (1), — V. Hugo ne tarda pas à se laisser gagner aux théories de Cabet et de Pierre Leroux. Avide de popularité, il descendit de sa tour d'ivoire, se mêla à la multitude dont il épousa les préjugés et les rancunes. Convaincu qu'il était investi d'une mission sociale, il tenta de conduire les foules vers la Lumière, tel un prophète inspiré. L'attentat du 2 décembre le chassa de France. Il se réfugia à Bruxelles, puis à Jersey et à Guernesey ; après avoir flétri les turpitudes du régime impérial, dans *les Châtiments*, il raconta, dans *les Contemplations*, sous forme de mythes et de symboles, ses extases de visionnaire apocalyptique, ses beaux rêves humanitaires. Rentré dans sa patrie, après la guerre, il se fit élire, le 8 février 1871, député de Paris, de ce Paris dont il ne cessa d'exalter la splendeur. La tribune retentit de sa parole enflammée. Plus que jamais, imitant *la Bible de l'humanité* que Michelet avait publiée en 1864, rivalisant avec Edgar Quinet de « lyrisme démocratique », il s'appliqua à répercuter, en les amplifiant, ces lieux communs de la politique courante, ces idées souvent vagues ou mesquines, qu'exploitent les tribuns du boulevard et les journalistes, et qui servent de « thèmes » à tant de variations faciles ; mais, grâce à son incomparable virtuosité qui combinait si artistement les sons, les rythmes, les couleurs, il sut parer tous ces « vieux airs » d'une nouvelle jeunesse ; et on l'écouta.

(1) Sur toutes les questions biographiques, on pourra consulter, outre les ouvrages de M. Renouvier, *l'Evolution de la poésie lyrique* de Brunetière, qui s'en tiennent aux phases essentielles de la vie de V. Hugo, les livres de M. Edmond Biré si curieux, si documentés, mais, qui à force d'être sévères, ressemblent parfois à des pamphlets.

ce mage, — parce qu'il était un enchanteur. Maître de son public, qu'il dirigeait à sa guise, et dont il traduisait surtout, avec son éloquence imagée, les flottantes aspirations, V. Hugo, dès lors, laissa déborder ce lyrisme exubérant qu'il avait un instant contenu, pour observer, dans certaines pièces de la première *Légende*, la vérité relative de l'Épopée (1). Il ne se gêna plus pour arranger à son gré l'histoire : il interpréta tout dans le sens de ses amours et de ses haines. Rien ne résista à la bruyante invasion de sa personnalité qui s'étalait partout, orgueilleuse, et qui tenait à régner seule, sans conteste. Nous savions déjà que MM. Nisard et Louis Veuillot surpassaient en « bêtise » tous leurs semblables ; voici que, maintenant, les prêtres, les nobles, les rois sont indistinctement chargés de tous les crimes ; contre les semeurs de clarté, à la tête desquels marche V. Hugo, ils forment tous la coalition de l'ombre (2). *C'est dans ces dispositions d'esprit que le poète a jugé Bossuet* : autant vaut dire qu'il ne l'a pas jugé : il s'est contenté de le rendre odieux, en dénaturant sa physionomie, en exagérant sa part de responsabilité, dans les fautes commises par Louis XIV. Certes, bien qu'il ait souvent confondu la vraie démocratie avec la démagogie qui en est la caricature, nous ne reprochons point à V. Hugo d'avoir chanté des hymnes magnifiques au progrès, d'avoir compati aux souffrances des humbles, d'avoir célébré le triomphe de la Justice sur la Force : tout au contraire ! Derrière la violence de ses paroles se cachent fréquemment des intentions généreuses. Mais comment ne le blâmerions-nous pas d'avoir en quelque sorte projeté ses haines sur Bossuet lui-même, et ainsi, d'avoir volontairement profané une mémoire si pure ?

« Sans doute, nous objectera-t-on, V. Hugo a manqué, à l'égard de Bossuet, de cette sympathie intellectuelle qui nous permet de nous insinuer avec souplesse dans l'intimité d'un esprit, de saisir jusqu'aux moindres nuances de son originalité propre, et sans laquelle il ne saurait y avoir de juste et pénétrante critique. Toutefois, est-il bien sûr que V. Hugo n'était point, par la nature même de son génie, prédisposé à goûter, à comprendre Bossuet ? N'y a-t-il pas entre eux des analogies évidentes et comme des points de contact ? Ne se distinguent-ils pas tous les deux par certaines qualités de puissance et de force ? Ne présentent-ils pas tous les deux un riche et curieux mélange d'éloquence et de lyrisme ? » — Ce sont là, répondrons-nous, des ressemblances assez superficielles. Oui, Bossuet et Hugo sont des génies robustes ; oui, tous deux ont atteint aux plus hauts sommets du lyrisme ; mais, pour voir nettement toute la distance qui les sépare, il suffit *d'analyser, de définir cette force, ce lyrisme*, chez l'un et chez l'autre ; car ces mots, un peu vagues, recouvrent souvent des réalités différentes. Ce qui frappe le lecteur attentif de Bossuet, c'est d'abord cette lumière égale,

---

(1) *Le Petit Roi de Galice, Aymerillot, le Mariage de Roland, Eviradnus*, etc.

(2) *Welf, castellan d'Osbor, Mosferrer, Jean Chouan, le Comte Félibien, Aux Rois, Enterrements civils, la Vision du Dante*, etc. (2e et 3e séries de la *Légende*).

sereine, qui se répand sur de vastes ensembles et que troublent, par instants, les brusques éclairs des prophétiques visions : c'est aussi cet air de gravité calme qui révèle, chez le philosophe, une raison très droite, et, chez le prêtre, une foi confiante ; c'est, entre les idées et le style, une merveilleuse correspondance, servie par la plus exacte probité intellectuelle, qui s'attache à exprimer simplement, fidèlement la pensée, sans la surcharger d'ornements inutiles ; c'est surtout je ne sais quel équilibre interne qui maintient constamment l'unité profonde de cette œuvre considérable et toujours vivante. Étudions-nous l'historien ? Nous ne pouvons qu'admirer la largeur de son coup d'œil synthétique qui embrasse sans peine la suite des siècles, la rigueur de ses déductions, la pénétration de son sens critique, l'abondance et la sûreté de ses informations. Lisons-nous les sermons ? Nous sommes saisis par l'allure à la fois modeste et conquérante de cette éloquence qui persuade autant qu'elle convainc, par cette logique impérieuse et cachée, par cette maîtrise souveraine qui manie, en quelque sorte, les âmes à son gré et, tour à tour, les fait frémir d'épouvante, pleurer de repentir et chanter d'espérance. Qu'il parle ou qu'il écrive, Bossuet, sans tyranniser nos intelligences, sans violenter nos cœurs, les domine. Au contraire, essayons de nous enfoncer dans la lecture prolongée des œuvres de V. Hugo. Au début, nous sommes éblouis par l'éclat chatoyant du coloris, charmés par l'harmonieuse cadence des strophes, entraînés par le mouvement de la phrase oratoire : il y a là une fécondité d'imagination et d'invention verbale qui touche au prodige ! Continuons à parcourir ces interminables recueils : nous ne tardons pas à ressentir une certaine lassitude. Pourquoi ? Parce que cette facilité dégénère rapidement en prolixité intempérante ; parce que, pour produire en nous l'illusion de la force, le poète use de procédés peu variés qui finissent par devenir monotones : l'amplification, l'antithèse, l'apostrophe, l'énumération et, surtout, l'accumulation des épithètes, des taches de couleur, des souvenirs historiques, etc. Comme l'expression change beaucoup plus souvent que les thèmes et que les idées, la forme déborde à chaque instant le fond (1). A quoi bon gravir sans cesse des pentes abruptes si, parvenu au sommet, on doit découvrir toujours les mêmes plaines, — ou les mêmes déserts ? Il arrive que nous ne sommes pas suffisamment payés de notre peine. Cela est vrai principalement des recueils par lesquels s'achève la carrière de V. Hugo. Éloigné de Jersey et de Guernesey où, parmi le calme auguste de la mer, ses rêveries s'étaient naturellement inclinées vers l'au-delà, où la solitude avait jeté en son âme un frisson d'infini ; enfermé chez lui et absorbé par des préoccupations politiques qui le tenaient à l'écart de ces bois, de ces champs où il aurait pu et dû renouveler sa provision d'images, le poète n'a guère plus employé que des métaphores : il a versé (chute lamentable !)

(1) Sur les procédés et la forme de V. Hugo, nous ne saurions trop recommander la lecture du chapitre si complet et si pénétrant de M. Faguet (XIXe siècle).

dans la pure rhétorique. Or, « l'éloquence continue ennuie ». Chez ce génie latin, ou plus exactement espagnol, il y a donc beaucoup, il y a trop de panache. Quand V. Hugo s'évertue à nous intéresser par de beaux gestes, nous souhaiterions un peu moins d'outrance et un peu plus de vigueur. Fécondité n'est pas synonyme de richesse (1). Et, si nous voulions résumer en une formule (un peu étroite, comme toutes les formules, et juste cependant) les nombreux contrastes que nous venons de relever entre Bossuet et Hugo, nous dirions que, chez l'un, *la force est faite de plénitude* et, chez l'autre d'*emphase*.

De même, ce n'est point à tort que l'on a appelé Bossuet « le plus grand lyrique du XVIIe siècle » (2) ; mais est-ce une raison suffisante pour confondre son *lyrisme* avec celui d'Hugo ? Nous ne le croyons pas. — Entre les sermons de Bourdaloue où toutes les idées, traduites en un style ferme mais froid, s'enchaînent avec un ordre logique, où toutes les parties du discours se subordonnent rigoureusement les unes aux autres comme dans une savante construction, et les sermons de Bossuet qui, reproduisant le libre mouvement de la vie, semblent vibrer sans cesse d'une émotion si largement humaine qu'à travers la sobre magnificence des symboles et la touchante familiarité des exhortations, l'on entend réellement le langage d'une âme parlant à une autre âme, — certes, la différence est saisissante, l'opposition presque absolue : d'un côté, nous avons un excellent orateur qui nous offre le modèle d'une éloquence nerveuse et très efficace par sa clarté même, — et, de l'autre côté, un orateur aussi, mais qui, continuellement, se transforme ou se transfigure en poète. Spontanément, la vive et délicate sensibilité de Bossuet se manifeste à travers ses discours : ce n'est pas que l'auteur, transparaissant sous l'homme, veuille par vanité nous initier aux secrets de son cœur; si Bossuet nous laisse deviner ce qu'il

---

(1) V. Hugo s'est trahi lui-même en faisant, dans le *William Shakespeare*, l'apologie du Trop : « La sobriété en poésie est pauvreté... La simplicité propre à la poésie doit être touffue comme le chêne... Les rhétoriques, inquiètes des contagions et des pestes qui sont dans le génie, recommandent avec haute raison la tempérance, la modération, le « bon sens », l'art de se borner, les écrivains expurgés, émondés, taillés, réglés, le culte des qualités que les malveillants appelent négatives, la continence, l'abstinence. Mais il faut prévenir les jeunes gens qu'à suivre ces sages préceptes on court risque de glorifier une chasteté d'eunuque... Les grands esprits sont exorbitants en tout... », etc., etc. Il y a là, évidemment, beaucoup de verve dépensée, et quelques idées justes, pourvu qu'on ne les pousse pas à l'extrême. Mais V. Hugo a tort de confondre l'impuissance avec la sobriété. L'art est essentiellement *un choix*, opéré en pleine conscience par le goût et l'intelligence, ou, sans l'aide de la réflexion, par la soudaine intuition du génie qui est doué d'une sorte de tact ou de flair divinatoire. Après avoir trié ses moyens d'expression, l'artiste les groupe pour produire un effet d'ensemble. Si l'art doit être naturel, il n'est et ne peut être la copie *intégrale* de la nature. Il vaut donc par la qualité, non par la quantité.

(2) Voir la *Littérature* de M. Lanson, et le livre si suggestif que le même auteur a composé sur Bossuet.

sent, s'il n'étouffe point l'écho des généreuses passions qui l'agitent, c'est qu'il obéit, pour ainsi dire, à une loi de sa nature, si ouverte, si franche, qui aime à se livrer tout entière. Et comme, à force de lire les œuvres des Pères, notamment de saint Augustin et de Tertullien, il s'en est assimilé la substance ; comme il a puisé dans la Bible, son livre de chevet, la sève d'une poésie étrange et grandiose ; son imagination, enrichie d'heureuses réminiscences, remplie et presque hantée de visions merveilleuses, n'a pas de peine à déverser tout un flot de métaphores colorées et de termes évocateurs sur la trame d'une argumentation qui, sans cela, risquerait d'être aride. Et c'est ainsi que, souvent, par l'allure de son style qui tantôt se déroule en harmonieuses périodes, et tantôt se précipite en phrases haletantes et hachées, par le ton inspiré de ses lyriques accents, par son pathétique ardent qui semble animer les idées les plus abstraites d'un frisson de vie, Bossuet fait songer à Moïse et au Prophète-Roi. Mais, considérer ce lyrisme comme le produit d'une imagination féconde et d'une sensibilité frémissante qui constamment se mêlent, ce serait, à notre avis, en méconnaître la véritable originalité ; ce serait en donner une définition assez banale et très incomplète. Or, ce qui caractérise essentiellement ce lyrisme, c'est qu'il révèle, chez Bossuet, une extraordinaire *richesse d'âme*, c'est qu'il est la traduction, à la fois souple et fidèle, d'une *vie intérieure* dont le foyer très intense ne s'éteint jamais. Habitué à la méditation et aux examens de conscience ; obligé de se recueillir pour prier, et de réfléchir longuement pour mûrir et arrêter dans leurs lignes principales ses admirables sermons, Bossuet n'était pas, en effet, de ces hommes superficiels qui se dispersent à travers les choses et qui restent étrangers à eux-mêmes. Il se penchait volontiers sur les « abîmes de son cœur », non pour s'égarer en des rêves vagues, mais pour écouter en silence la voix de Dieu qui lui parlait. Ce commerce familier avec les hautes pensées dont se nourrissait son intelligence, avec les généreuses aspirations qui soulevaient son âme de croyant vers Dieu ; cet exercice continuel de son esprit qui se confirmait lui-même dans une foi presque naïve ; et surtout, cette douce et fervente piété qui, faite d'amour envers Jésus et Marie, s'épanchait en effusions pleines de tendresse (1) ; tout cela devait donner à son éloquence une plénitude, une profondeur, une force de conviction étonnantes, et un remarquable accent de sincérité. Et, quand à cette richesse psychologique venait s'ajouter cette ardeur de prosélytisme qui poussait le pasteur à la conquête des âmes, tout naturellement l'éloquence se changeait en lyrisme ;

(1) Sur le lyrisme de Bossuet, cf. *Or. fun. d'Henriette d'Ang.*, p. 107. « Leurs années se poussent... » ; *Or. fun. de Marie Thérèse*, pp. 179, 180, 181 ; *Or. fun. de Louis de Bourbon*, p. 186 et 187. « Comme un fleuve majestueux... », etc. (dans l'excellente édition de M. Jacquinet) ; — les sermons *passim*, notamment sur la Mort et sur la Passion ; enfin les *Elévations sur les mystères* et les *Méditations sur l'Evangile* qu'on néglige beaucoup trop, malheureusement.

et, comme Bossuet négligeant les éphémères « succès d'actualité » pour s'attacher aux éternelles vérités de la morale et de la foi, ce lyrisme même enveloppait de superbes symboles ces principes *universels*, ces larges lieux communs sur lesquels s'appuient indistinctement les religions et les métaphysiques, et où s'expriment les dogmes fondamentaux, les croyances essentielles de l'humanité tout entière (1).

Cette vie intérieure, où ne cessa de s'alimenter le lyrisme de Bossuet, V. Hugo ne l'a guère vécue. Assez courte et limitée, pour ne pas dire bourgeoise, sa sensibilité dégénérait facilement en sensualité, comme on peut le constater, en lisant par exemple les *Chansons des rues et des bois*. Sans doute, il fut un grand-père affectueux et tendre, quoique trop indulgent et trop virtuose ; après la mort de sa fille, il fut en proie à un désespoir vraiment poignant qui transparaît encore à travers ses douloureuses prières (2). Mais il ne connut pas — ou presque pas — ces tragiques et orageuses passions qui bouleversent le cœur et dont l'écho troublant vibre pour toujours dans *les Nuits* de Musset ; il ne sut point, comme Lamartine, se détacher des formes matérielles pour prendre son essor vers les régions sereines de l'Idéal. Certes, dans la plupart de ses œuvres, V. Hugo répercuta ces idées, — le plus souvent nobles, mais quelquefois confuses et mêlées de préjugés ou de haines, — dont se grisa la démocratie française pendant la seconde moitié du XIXe siècle. Il dit en strophes magnifiques les saintes ivresses de la liberté, les droits éternels de la justice ; il prêcha la pitié envers les coupables, la charité envers les souffrants ; il déroula devant les foules éblouies le rêve optimiste d'une humanité heureuse qu'un progrès ininterrompu entraînerait vers la Paix et vers la Lumière. Et c'est ainsi que le lyrisme de V. Hugo, voix éloquente et prophétique de son siècle, est « largement représentatif ». Mais, si ce lyrisme est *représentatif*, il ne nous semble pas *universel* comme celui de Bossuet. V. Hugo, en effet, s'en est servi pour traduire les idées qui flot-

---

(1) On pourrait appliquer à Bossuet ce que V. Hugo lui-même écrivait, *en 1834*, au sujet du « poète dramatique », dans *Littérature et philosophie mêlées* : « Plus il sera impartial et calme, plus il dédaignera le passager des questions politiques quotidiennes, plus il s'adaptera grandement à l'homme de tous les temps et de tous les lieux ; plus il aura la forme de l'avenir. C'est par des peintures vraies de la nature éternelle que chacun porte en soi ; c'est en nous prenant, vous, moi, nous, eux tous, par nos irrésistibles sentiments de père, de fils, de mère, de frère, de sœur, etc. ; c'est en mêlant *la loi de la Providence* au jeu de nos passions ; c'est en nous montrant d'où viennent le bien et le mal moral, et où ils mènent ; c'est en sondant avec le spéculum du génie notre conscience, nos opinions, nos illusions, nos préjugés ; en un mot, c'est en jetant, tantôt par des rayons, tantôt par des éclairs, de larges jours sur le cœur humain, ce chaos d'où le *fiat lux* du poète tire un monde ; c'est ainsi, et *pas autrement*... La belle gloire de courtiser des opinions qui se laissent faire, bien entendu, et qui vous donnent un applaudissement pour une caresse ! »

(2) Cf. *les Feuilles d'automne*, passim ; *l'Art d'être grand-père* ; et dans *les Contemplations*, « Pauca meæ ».

Compléter ce paragraphe et celui sur "la Providence" par mon étu[de] sur "la Philosophie symbolique de V. Hugo" (Annales de Phil. chr. Jan

taient, en quelque sorte, dans l'atmosphère de son temps ; ces idées qui, toutes, portaient l'empreinte d'un certain milieu et d'une certaine époque, et qui, par conséquent, avaient un peu perdu de leur généralité, le poète s'est encore appliqué à les revêtir d'une forme très personnelle ; et, en les interprétant à l'aide de son imagination, il les a légèrement défigurées. En sorte qu'un historien, qui voudrait connaître la « mentalité » française de 1850 à 1883, ne devrait pas se fier aux impressions de V. Hugo, sans les soumettre à une minutieuse critique. Et surtout, ces lieux communs qui appartiennent également à l'éloquence et à la poésie, ces thèmes essentiels du lyrisme : Dieu, la nature, l'amour, la mort, — non seulement V. Hugo a laissé à Lamartine l'honneur de les traiter le premier, mais, quoiqu'il les ait souvent « développés », il ne les a guère « approfondis ». Son lyrisme ne nous révèle pas une grande richesse psychologique ; il ne nous découvre point les trésors de ce « monde intérieur » dont, chez Bossuet, les limites semblent s'étendre sans cesse. Loin de prêter une âme à la nature et de sympathiser avec elle, V. Hugo l'a toujours considérée comme un vaste magasin d'images (1), et, de ce décor impassible, il s'est borné à saisir les nuances, les reliefs, les couleurs ; dans le mystère des forêts, dans la paix riante des vallons, il n'a point cherché un refuge pour pleurer ou pour rêver, mais uniquement, la jouissance de voir s'épanouir autour de lui la vie opulente des choses (2). L'amour n'a été pour pour lui ni une souffrance cruelle dont on conserve à jamais la blessure, ni un songe radieux et chaste dont s'enchante le cœur, ni une idéale ascension vers la Beauté suprême. Et, si l'on excepte certaines parties de ses drames (3), il n'en a exprimé que la volupté toute sensuelle, et surtout, la puissance fécondante. Cette idée de la fécondité lui a inspiré de nombreux développements oratoires qui affectent parfois l'allure philosophique, mais qui s'élèvent assez rarement jusqu'au véritable lyrisme, car le poète y traduit, non un sentiment jailli des sources profondes de son être, mais une conception de son esprit. La forme, tantôt caressante et berceuse, tantôt tragique et émouvante, nous fait parfois illusion ; cependant, lorsqu'on pénètre jusqu'aux idées et aux sentiments que cache ce vêtement splendide, on constate sans peine que V. Hugo a plutôt connu le geste de la passion que l'essence même de l'amour. Enfin, devant la pensée de la mort, devant le terrible problème de cet au-delà qui suivra notre éphémère existence, il semble n'avoir été troublé d'aucune angoisse métaphysique, d'aucune inquiétude douloureuse. S'il eut quelques magnifiques élans d'espérance vers la Justice et la Miséricorde divines, ce ne furent là que les brusques réveils de la foi catholique qui sommeillait au fond de lui-même. Durant son séjour à Jersey et à Guernesey,

(1) L'expression est de M. Lanson (*Histoire de la littérature française*).

(2) Cf. « Il faut boire et frapper la terre d'un pied libre » et « En Grèce » (3e *Légende*, pp. 189 et 193 du 3e vol.).

(3) Par exemple, le rôle de Doña Sol.

sur ces rochers solitaires où ses rêveries se prolongeaient en extases, et d'où son regard plongeait dans l'immensité, il eut, pourrait-on dire, l'intuition de l'infini, mais il n'en éprouva point le tourment. Il goûtait trop la joie de vivre pour partager les épouvantes d'un Pascal. En contemplant la « bouche d'ombre », le « trou noir », il a simplement frémi d'un frisson tout physique (1). — Le lyrisme de V. Hugo n'est donc pas, pour ainsi parler un lyrisme *psychologique*; il n'est pas, comme celui de Bossuet, l'écho d'une « vie intérieure ». Mais, ce qui le caractérise, c'est qu'il est par dessus tout *musical*. Quelle variété, quel éclat dans les rimes! Quelle souplesse dans les rythmes et les coupes! Quelle harmonieuse ampleur dans la période poétique! Pour captiver nos sens, V. Hugo a mis en œuvre toutes les ressources d'un incomparable artiste. Et M. Brunetière a très justement et très heureusement résumé l'impression d'ensemble que nous produit la lecture des œuvres de V. Hugo, en écrivant que l'auteur des *Orientales* avait *orchestré* tous les thèmes lyriques du romantisme (2). C'est là, en effet, son originalité véritable; et, pour comprendre Hugo, pour se préparer à l'admirer d'une admiration éclairée, ce ne sont point ses théories ni ses idées qu'il faut analyser; c'est sa merveilleuse *technique* qu'il faut étudier de près. Car s'il a tiré de sa lyre les plus mélodieux accents, il a su, à l'instar d'un Parnassien, ciseler son vers comme un joyau, ou le sculpter comme un marbre. Et parce que, tout en créant de la Beauté et tout en usant de symboles, il n'a jamais cessé d'être intelligible et accessible à tous, il a eu ce rare privilège de réunir autour de lui, dans une même attitude de ravissement, l'élite et la foule. Sauf une certaine allure oratoire et certaines qualités de langue qui leur sont communes (3), nous ne trouvons donc pas, entre Bossuet et Hugo, de points de contact bien marqués. Que l'auteur du *William Shakespeare* ait été prédisposé, par la nature de son génie, à goûter, à comprendre Bossuet, cela nous semble, en

---

(1) Comparer, à ce sujet, le sermon sur la Mort (Bossuet) avec certaines pièces d'Hugo: *la Mort*; *Ce que dit la bouche d'ombre (Contemplations)*, etc. — Cf. aussi certaines pièces de Lamartine : *Harmonies, Pensées des morts*, I, liv. II, et *Hymne* I, liv. IV. — Peut-être, admirateur de Pythagore, comprit-il mieux que l'Infini, l'*Indéfini* du nombre.

(2) Dans *l'Évolution de la poésie lyrique*.

(3) A vrai dire, cette allure oratoire et ces qualités de langue et de style (fermeté, nombre, ampleur, etc.), permettraient de faire de semblables rapprochements entre Bossuet et beaucoup d'autres poètes lyriques, parmi lesquels Malherbe au premier rang. Ce sont là, en quelque sorte, les frontières communes au genre oratoire et au genre lyrique. Mais à côté de ces analogies purement formelles, que de différences plus profondes! C'est que, nécessairement, chaque écrivain, chaque poète adapte les procédés de l'éloquence ou du lyrisme à la nature particulière de son esprit ou de son imagination; et, par conséquent, c'est de la *richesse plus ou moins grande* de cet esprit et cette imagination que l'éloquence et le lyrisme tirent leur valeur et leur originalité: l'*analyse* seule peut donc en donner la définition la plus adéquate.

conséquence, peu probable. Nous nous demandons même s'il a pris la peine de lire quelquefois les œuvres de ce grand rival, dont la gloire l'offusquait. Peu importe qu'il ait possédé ou non ces œuvres dans sa bibliothèque, s'il a négligé de les ouvrir, ou s'il s'est arreté à quelques passages caractéristiques, pour les dénaturer à sa guise et pour en extraire le sens qui lui convenait. Mais, avant de conclure, examinons en détail les accusations qu'il a lancées contre Bossuet, en groupant, comme nous l'avons dit, autour de chaque grief les citations de V. Hugo qui s'y rapportent.

***

1° Bossuet a été le défenseur de dogmes surannés : le dogme de la Providence, par exemple.

... L'univers disloqué
Mal sorti du chaos, penche et se cogne au quai.
On distingue ses mâts sur le ciel d'un noir d'encre.
Il n'a plus sa boussole, il a perdu son ancre,
Et semble par moments faire eau de toutes parts.
. . . .
La foi nage, le droit flotte, le vrai tournoie ;
On voit les bras levés de l'espoir qui se noie.
Qu'est-ce que votre Dieu fait pendant ce temps-là ?
Rien. Je me trompe. Il fait Nemrod, Cham, Attila,
Gengiskan, Tamerlan, Charles-Quint, Bonaparte.
Il brise Rome, il tue Athène, il détruit Sparte ;
C'est grâce à lui qu'un roi dit : *Nominor leo*.
S'il donne au monde un saint, vite il lâche un fléau.
Il guide les Colombs, mais conduit les Pizarres.
Il est fantasque : il fait des actions bizarres,
Dont *Bossuet* prendra note derrière lui...
Il est tantôt hasard et tantôt Providence.

(*Rel. et rel.*, p. [illegible], gr. éd. Hetzel [illegible])

L'almanach grimpe droit à l'azur, court, descend,
Monte, ôte à saint Michel son nimbe, va chassant
Saint Médard de son ciel, saint Pierre de sa loge,
Exermine Turnèbe, Arnobius, Euloge,
Moïse, *Bossuet* et l'abbé de Corbeil,
Et casse Josué, gendarme du soleil...
L'esprit triomphe ; à bas le *vieux dogme !* On l'écrase.
Il tombe ; le passé s'effondre ; table rase !

(*L'Âne*, p. [illegible], éd. Paris [illegible])

Nous ne nous engagerons pas dans une interminable discussion sur la valeur des dogmes, en général, et sur la philosophie de la Providence, en particulier : cette discussion très complexe dépasserait évidemment le cadre de notre article. Nous nous bornerons à quelques remarques historiques et littéraires. — On sait que, surtout dans ses derniers recueils, V. Hugo ne cessa d'accabler d'imprécations les prêtres et l'Église tout entière, et que, sur les ruines des vieux dogmes, il essaya de construire une religion naturelle, débarrassée des formules et des rites, où fraterniseraient tous les hommes (1). Mais, ce qui nous intéresse particulièrement, ce n'est point sa haine contre l'Église, cette institution séculaire dont la puissance l'irritait ; c'est de le voir condamner, chez Bossuet, la philosophie de la Providence. Sans doute, V. Hugo ne s'est pas gêné pour se contredire, et, à travers le torrent de mots où il la noie, on a peine souvent à discerner sa véritable pensée. Et cependant, de sa part, cette attitude à l'égard du dogme de la Providence nous étonne. En effet, s'il détestait les prêtres, peut-être parce qu'ils usurpaient à ses yeux la place réservée aux « mages », il croyait fermement en un Dieu d'amour et de bonté. Frappé du perpétuel conflit qui existe entre les deux principes du Bien et du Mal ; indigné à la vue des vices et des laideurs morales qui dégradent la noble nature humaine, il pensait que l'équilibre définitif se rétablirait un jour et que la Justice suprême ferait régner l'ordre et l'harmonie (2). Cette conception optimiste et, au fond, chrétienne demeurait enracinée dans son âme, alors même que, pour mieux faire sentir sa haine à l'Église, il affectait de substituer au mot « Dieu » des termes plus abstraits et, si je puis dire, plus *laïques*. Il comprenait bien que l'idée d'une Providence était nécessaire pour rendre le courage et l'espoir aux hommes vertueux dont les mérites ne sont trop souvent récompensés ici-bas que par la souffrance (3).

Quand devant Jéhovah
Un vivant reste pur dans les ombres charnelles,
La mort, ange attendri, rapporte ses deux ailes
A l'homme qui s'en va.

Et plus loin :

Vivants, je vous le dis :
Les vertus, parmi vous, font ce labeur auguste
D'augmenter sur vos fronts le ciel ; quiconque est juste
Travaille au paradis (4).

---

(1) Cf. *le Temple* (2e série de *la Légende*, 3e vol. p. 227).

(2) Cf. L'importante pièce intitulée : *Ce que dit la bouche d'ombre (Contemplations)*, que l'on complètera par *Tout le Passé et tout l'Avenir* (2e série de *la Légende*, 3e vol., p. 239).

(3) On croirait souvent que V. Hugo hésite à distinguer la Providence de la Fatalité : « ... ces grandes lignes providentielles ou fatales entre lesquelles se meut la liberté humaine. » (*Littérature et philosophie mêlées*, p. 35.)

(4) Tiré de *la Bouche d'ombre* (*Cont.*, II, p. 362).

Mais, aux yeux de V. Hugo, le Dieu de bonté a été odieusement travesti en un Dieu sanguinaire et vengeur, par l'Église de Rome qui a jadis organisé l'Inquisition et qui cherche à régner encore par l'épouvante ; le poète est persuadé que la miséricorde de la Providence, ne connaissant pas de bornes, surpasse même sa justice, et que, par conséquent, c'est une erreur de croire au châtiment éternel des méchants. Pour lui, l'enfer, c'est le remords qui, sur terre, torture le criminel, c'est la claire conscience que tout coupable a de sa propre déchéance, c'est la honte et l'obscurité qui envahissent l'âme souillée par une lourde faute. Faisant allusion à l'universelle transfiguration des êtres et des choses qui, à la fin des temps, doit accompagner la Résurrection, il nous décrit l'immense multitude des « monstres », c'est-à-dire, des créatures humiliées, enlaidies par quelque tare physique ou morale, qui se précipitent d'un seul élan vers le Très-Haut :

Ils viendront, ils viendront, tremblants, brisés d'extase,
Chacun d'eux débordant de sanglots comme un vase,
        Mais pourtant sans effroi ;
On leur tendra les bras de la haute demeure,
Et Jésus, se penchant sur Bélial qui pleure,
        Lui dira : « C'est donc toi ! » (1).

V. Hugo, non content d'admettre une Providence, l'a donc rendue plus indulgente et plus compatissante que Bossuet lui-même n'avait osé le faire. Seulement, cette Providence, le poète a eu rarement la franchise de l'appeler par son nom. Et, de même que le désir d'une Justice universelle et souveraine l'avait conduit jusqu'à la Providence, de même, après la mort de sa fille chérie, sa douleur qui réclamait une consolation lui a fait répandre, aux pieds du Père céleste, ses larmes et ses prières. Et enfin, quand la passion ne l'aveuglait point, il n'hésitait pas à avouer que tous, nous devons sur terre remplir humblement notre tâche, en nous inclinant devant les mystérieux décrets de la Providence, et que notre ambition doit être, non de tout savoir, mais de bien agir. Dans une pièce de *la Légende des siècles* (3e série, 1883), nous relevons ces vers dont Bossuet n'eût certes pas désapprouvé l'inspiration :

Sachons mener à bout, sans égoïsme vain,
Notre travail humain sous le travail divin ;
Si l'orgueil vient, broyons du pied cette couleuvre ;
L'homme est l'outil, Dieu seul est l'ouvrier de l'œuvre.
Donc, servons pour servir, avec simplicité,
Sans avoir pris de grade à l'université
Et sans être nommé recteur par le ministre.
Le blond soleil dissout l'ignorance sinistre ;
Éclairons comme lui, non pour nous, mais pour tous,
Et faisons gravement ce que Dieu fait pour nous.

(V[illegible], IV [illegible])

(1) Titre de *la Bouche d'ombre (Cont.*, II, p. [illegible]).

Ce n'est donc pas au dogme de la Providence que V. Hugo s'est particulièrement attaqué, mais bien plutôt au prêtre qui défendait cette Providence ; or, ce prêtre n'était autre que Bossuet, auquel précisément le poète avait maintes fois reproché d'avoir flatté Louis XIV et d'avoir hâté la révocation de l'Édit de Nantes. Dans *Religions et religion*, il a renversé, avec tous les autres dogmes, celui de la Providence, quitte à le rétablir dans les ouvrages suivants ; car il eut toujours pour cette douce croyance une sympathie secrète. Et, en supposant même que, loin de se contredire « provisoirement », V. Hugo ait bien voulu accuser Bossuet de faire entièrement dépendre d'une Providence tyrannique l'histoire des peuples et la vie des individus ; en supposant qu'il ait voulu, contre ce prétendu déterminisme religieux, soutenir la cause de notre liberté : — il se serait assez gravement trompé, faute d'avoir bien lu et bien interprété les œuvres de Bossuet. Acceptons cette hypothèse : il est évident que V. Hugo, en portant cette accusation, a songé au *Discours sur l'Histoire universelle*, bien que la philosophie de la Providence se trouve diffuse dans tous les écrits de Bossuet (1) ; essayons donc de rectifier le jugement du poète, en nous appuyant sur les textes. — Le *Discours sur l'Histoire universelle* est divisé en trois parties : *a*) les Époques, où l'auteur résume rapidement les faits les plus saillants de l'histoire religieuse ou profane, et insiste à juste titre sur le rôle et sur l'importance du peuple juif ; *b*) la suite de la Religion, où il cherche à réfuter les théories des « libertins » et, en général, des sceptiques dont la dangereuse exégèse s'applique déjà aux Pères et aux Écritures ; *c*) enfin, les Empires, où il rend compte de l'ordre merveilleux dans lequel se sont produits les événements humains. Or il est à remarquer que Bossuet ne nous montre l'action directe de la Providence sur les affaires de ce monde, que dans les chapitres I, II et VIII (3e partie). Partout ailleurs, il examine uniquement les *causes naturelles et surtout morales* des révolutions qui ont bouleversé les empires ; car, selon lui, « étudier ces causes est la vraie science de l'histoire ». Et ainsi, nous apprenons que l'orgueil insensé des rois de Ninive et de Babylone (Nabuchodonosor II) précipita leur ruine ; que les douceurs de la paix, l'abus de la liberté, et surtout les rivalités mesquines, perdirent les cités grecques, et que, de leurs divisions, les rois de Macédoine profitèrent pour conquérir la Grèce, en attendant l'arrivée des Romains. Si Rome devint maîtresse du monde et put établir presque partout ces « lois dictées par le bon sens qui est le maître de la vie humaine », c'est que, « de tous les peuples, le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, a

(1) Cf. *Oraisons funèbres d'Henriette d'Ang.*, pp. 105, 130 ; de *Marie-Thérèse*, p. 184 ; et *passim*, éd. Jacquinet ; sermon sur la Providence, en particulier, et, en général, tous les autres ; *la Politique tirée de l'Écriture sainte*, dont nous parlons plus loin ; le *Traité du libre arbitre*, avec ses discussions subtiles et curieuses, etc.

été le peuple romain ; — de tout cela s'est formée la meilleure milice et la politique la plus prévoyante, la plus suivie qui fut jamais ». La chute de Rome, il faut l'attribuer à la jalousie des ordres qui luttent entre eux, à l'influence prédominante des soldats qui distribuent à leur gré le pouvoir ; à la violence des créanciers, au grand nombre des gladiateurs et des esclaves toujours prêts à faire naître des émeutes ; à la funeste habitude d'accorder le droit de cité à des étrangers qui ne sont pas attachés à la patrie ; au luxe, au libertinage qui conduit à tous les crimes (Catilina), à l'humeur turbulente et à l'ambition des particuliers qui ne savent pas sacrifier au bien général leur amour de la gloire (Sylla, Pompée, etc.).

Certes, Bossuet laisse à l'homme une part assez considérable *de liberté et de responsabilité*, pour qu'on ne puisse confondre sa philosophie de la Providence avec un absolu et humiliant déterminisme. — « Il ne voulait, dit fort bien M. Jules Simon, ni livrer l'homme à sa propre intelligence, ni le courber sous un joug qui rendrait son intelligence inutile, ni lui donner cette liberté d'action qui isole ses destinées de celles de l'univers et qui le rend indifférent à son Dieu, ni le réduire à la condition des êtres aveugles et sourds qui subissent la loi de la Providence et concourent à ses desseins sans la comprendre. » (*Dict. des sciences philos.*) Transformer chacun de nous en une sorte d'automate passif qui n'aurait aucune initiative personnelle et ferait, pour ainsi parler, le jeu de la Divinité, — c'eût été, on l'avouera, une idée peu morale pour un philosophe, peu orthodoxe pour un prêtre, peu digne, en un mot, d'un noble esprit comme celui de Bossuet qui, sans doute, aimait à rabaisser cette vanité naturelle aux « enfants d'Adam », mais qui n'ignorait point la grandeur de l'homme racheté par le sang du Christ et destiné à l'éternelle béatitude. En excluant du monde « la fortune et le hasard », en prétendant que Dieu « sait tout réduire à sa volonté et tient, du haut des cieux, les rênes des royaumes », Bossuet s'est proposé simplement d'indiquer que, dans la suite des événements qui nous semblent parfois se juxtaposer d'une façon fortuite, il y a, au contraire, une coordination intelligente, une *finalité* cachée. L'ordre qui règne dans l'univers physique doit également régner dans les affaires humaines. Et, quoique nous réglions librement le détail et l'exécution de nos actes, dont la valeur dépend des « intentions » bonnes ou mauvaises, l'ensemble de ces actions n'en converge pas moins nécessairement dans un certain sens et vers un certain but, fixés de toute éternité par la sagesse et la prescience divines. De même, le flot, en apparence mal endigué, des événements historiques obéit à une orientation secrète. Mais notre « sagesse, toujours trop courte par quelque endroit », ne peut entendre le Tout et embrasser d'une vue synthétique le plan merveilleux de la création. Et voilà pourquoi, jouissant d'une connaissance très bornée des lois et des causes, nous trouvons du hasard, de l'irrégularité dans « les rencontres particulières ». Cette philosophie de la Finalité n'est donc point équivalente à ce déterminisme mécanique que l'école naturaliste et matérialiste a voulu faire

triompher, et la doctrine de Bossuet, qui est en réalité celle de l'Église, nous paraît bien plus consolante et bien plus haute : tout en laissant à l'homme une liberté suffisante pour que sa dignité ne soit pas compromise, et pour qu'il puisse vraiment mériter le bonheur, elle lui montre, à la place du Fatum inexorable des anciens et de la Loi suprême des modernes, un Père céleste, plein de puissance et de bonté, qui veille constamment sur sa créature et qui, à travers les maux d'une éphémère existence, la guide à l'éternelle paix (1). Remarquons, en terminant, que le dogme de la Providence a été, pour ainsi dire, le dogme familier et commun à tous les grands écrivains du XVII[e] siècle ; on n'a qu'à parcourir, pour s'en convaincre, les

---

(1) Comparer, avec les passages de Bossuet concernant la Providence, l'intéressante argumentation de Fénelon contre Malebranche (*Réfutation du Traité de la nature et de la grâce*), notamment, le chapitre XVIII : « Qu'entendons-nous par le mot Providence ? Ce n'est point seulement l'établissement des lois générales ni des causes occasionnelles ; tout cela ne renferme que des règles communes que Dieu a mises dans son ouvrage en le créant. On ne dit point que c'est la Providence qui tient la terre suspendue, qui fait la variété des saisons ; on regarde ces choses comme les effets constants et nécessaires des lois générales que Dieu a mises d'abord dans la nature ; mais ce qu'on appelle Providence, selon le langage des Écritures, c'est un gouvernement continuel qui dirige à une fin les choses qui semblent fortuites. La Providence fait donc deux choses : quelquefois, elle agit contre les règles générales, par des *miracles* : c'est ainsi qu'elle ouvrit la mer Rouge pour délivrer les Israélites ; quelquefois aussi, sans violer les lois générales, elle les accorde avec ses desseins particuliers..... Il faut la faire consister dans les *volontés particulières* que Dieu a pour accommoder à nos besoins les causes générales », etc. On le voit, Fénelon attaque la théorie de Malebranche d'après laquelle Dieu agirait toujours par « les voies générales, tout en établissant certains êtres comme causes occasionnelles, afin de produire un plus grand nombre d'effets sans blesser cette simplicité des lois générales. Car, connaissant toutes les manières de faire son ouvrage, Dieu choisit celle qui lui coûtera le moins de volontés particulières, celle où il voit que les volontés générales seront plus fécondes en effets propres à le glorifier ; il est déterminé invinciblement à ce choix par l'ordre immuable. » (*Ibid.*, ch. I[er].) Fénelon se refuse à confondre avec le destin cet ordre qui est l'expression de la sagesse infinie. Il prouve que Dieu, jouissant d'une liberté absolue, n'est pas plus embarrassé pour la manifester par des « volontés particulières » que par des « lois éternelles ». Peu importe que les moyens dont il se sert pour agir sur les êtres et les choses, soient plus simples ou plus compliqués. Seuls, les hommes se préoccupent de réduire au degré minimum de complexité les intermédiaires qu'ils emploient pour réaliser leur volonté. Mais il n'y a pas de commune mesure entre notre puissance si limitée et la Toute-Puissance divine. Il faut donc repousser le mythe inutile des causes occasionnelles qui, loin de résoudre le problème de l'action providentielle sur le monde, en reculent d'autant plus la solution que chacune de ces causes, étant munie de son libre arbitre, doit être capable de s'insurger contre les « lois générales » et de jeter ainsi le trouble dans la création. Il faut admettre que Dieu, prévoyant de toute éternité nos besoins et nos prières, a voulu, en créant l'univers, ménager quelques exceptions, laisser pour ainsi dire quelque « jeu », dans les lois qui régissent le monde physique. De cette façon, le miracle n'est plus un coup de théâtre bouleversant brusquement les données de la science et de la raison ; c'est un effet contenu virtuellement dans l'organisation du cosmos, dans l'ensemble des causes et des lois générales, mais qui ne peut encore s'expliquer par les seules lumières de notre intelligence ou de notre savoir.

lettres de la marquise de Sévigné (1), les chœurs de Racine, le chapitre de La Bruyère sur « les Esprits forts », et même l'épître XII de Boileau. Ne serait-il pas vraisemblable d'expliquer l'attitude de V. Hugo à l'égard de la Providence, par la haine méprisante dont il était animé contre le « siècle royal » ?

A la philosophie chrétienne et finaliste, si magnifiquement exposée par Bossuet, s'étaient en quelque sorte ralliés tous les classiques : n'était ce pas une raison suffisante pour détester cette philosophie ? Et d'ailleurs, V. Hugo n'ignorait point que, dans leur lutte acharnée contre la Tradition, les encyclopédistes avaient dirigé leurs plus rudes attaques contre le dogme de la Providence (2). Bayle, leur ancêtre authentique, travaillant au profit du naturalisme des libertins qui allait se transformer en naturalisme scientifique, n'avait-il pas raillé cette vieille croyance dans les articles de son *Dictionnaire* concernant Rorarius, Timoléon et Lucrèce ? Et, plus tard, pouvait-on oublier la fameuse querelle qui s'était élevée entre Voltaire et Rousseau et qui avait suscité la publication des poèmes sur la *loi naturelle*, *le Désastre de Lisbonne*, et la *Lettre sur la Providence* ? Sans doute, la religion sentimentale de Jean-Jacques, si éloquemment exprimée dans la profession de foi du Vicaire savoyard, avait dégénéré jusqu'à devenir puérile dans *les Harmonies* de Bernardin ; et l'auteur de *Paul et Virginie* avait employé, pour défendre la Providence, des arguments qui risquaient fort de la compromettre ! Mais ces exagérations mêmes, qui révélaient une grande bonne foi et une naïveté touchante chez l'écrivain souple et nuancé dont devait s'inspirer Chateaubriand, ces exagérations montraient clairement que les disciples de Rousseau avaient jugé opportun et nécessaire de réagir contre l'influence des encyclopédistes, ennemis du dogme de la Providence. Et enfin, après avoir tenté de détruire la dangereuse conception d'une philosophie de l'histoire, telle que l'avait exprimée Voltaire dans l'*Essai sur les mœurs*, et telle que l'avaient reprise et précisée les Volney, les Fauriel, les Daunou, — Joseph de Maistre n'avait-il pas consacré toutes

---

(1) Principalement, les lettres sur la mort de Turenne, et la lettre adressée à Mme de Grignan, le 29 novembre 1679 (p. 224, pet. éd. Regnier) : « Enfin il en faut revenir à la Providence, dont M. de Pomponne est adorateur et disciple ; et le moyen de vivre sans cette divine doctrine ? Il faudrait se pendre vingt fois le jour, et encore avec tout cela on a bien de la peine à s'en empêcher. »

(2) V. Hugo aurait dû se souvenir de ce qu'il écrivait en 1823 : « Nous plaindrions une littérature qui déserterait le sentier de Bossuet pour courir sur la trace de Voltaire. » (*Littérature et philosophie mêlées*, p. 238.) « ... C'est encore du même temps que date la coopération d'Arouet à l'*Encyclopédie*, ouvrage où des hommes qui avaient voulu prouver leur force ne prouvèrent que leur faiblesse. » (*Ibid.*, p. 236.) Aussi bien, si l'on veut comprendre à quel point les haines politiques de V. Hugo influaient sur ses jugements, sur ses admirations littéraires et philosophiques, il suffit de comparer les sévères accusations, les diatribes indignées qu'il dirigea, tout d'abord, contre le patriarche de Ferney, avec les éloges enthousiastes qu'il lui décerna dans *ses derniers ouvrages*.

les ressources de sa verve et de sa dialectique à renverser la philosophie expérimentale du *Novum organum*, du *de Augmentis scientiarum*, qui, en excluant la considération des causes finales, niait l'action de Dieu sur les choses et sur les êtres créés ? (1). Or, c'était justement dans les théories de Bacon et de Locke que les encyclopédistes avaient puisé la plupart de leurs arguments — et les plus sérieux — contre les doctrines du christianisme. Ainsi, en s'ingéniant à démolir le dogme de la Providence, V. Hugo faisait pièce à d'illustres rivaux dont la gloire l'offusquait, et surtout, portait au XVIIe siècle chrétien et aux classiques détestés des coups indirects, mais non moins sûrs ; sans compter qu'il dressait, contre la réaction

---

(1) De même que Fénelon avait combattu la philosophie de Malebranche qui lui paraissait ruiner les fondements de la foi, de même Joseph de Maistre, mais avec plus de véhémence encore, s'attaqua plus tard aux doctrines de Bacon et de l'école anglaise, dont le naturalisme scientifique, déjà exploité par les encyclopédistes, était toujours comme une arme menaçante au service des adversaires de la Providence.

Pour lui, comme pour Fénelon, les lois de la nature, loin d'avoir l'inflexible rigidité d'une « règle de fer », ont la flexible souplesse d'une « règle de plomb ». Nous pouvons en quelque sorte profiter de cette « contingence », et la tourner en notre faveur, si nous adressons de ferventes prières à Dieu qui gouverne toutes choses. Tout en laissant se produire les phénomènes qui découlent nécessairement de certaines lois, Dieu a la faculté d'orienter dans le sens qui lui plaît, de répartir comme il entend, les biens et les maux qui dépendent de ces phénomènes. Ainsi un cultivateur, sachant qu'à tel moment de la saison les pluies *doivent* être d'une fréquence inaccoutumée, peut, avec chance d'être exaucé, demander à Dieu de faire tomber sur son champ, par une faveur plus spéciale, les ondées bienfaisantes. La *quantité* d'eau qui *doit* se déverser sur la contrée n'est nullement diminuée par ce fait. Seule, la *répartition* de cette eau à travers la contrée a été préparée ou modifiée, grâce à la Providence. De même, Dieu se sert quelquefois des phénomènes physiques pour exercer sa vengeance sur certaine cité coupable : exemple, les tremblements de terre. (Cf. *Soirées de Saint-Pétersbourg*, dial. IV, pp. 256-257, liv. I ; VII, p. 37, liv. II ; et X, p. 215, liv. II.)

De nos jours, la philosophie de la « contingence » compte beaucoup de partisans autorisés. (Cf. Boutroux : *la Contingence des lois de la nature*; Milhaud ; Bergson ; les travaux si hardis et en même temps, d'une rigueur toute scientifique, de MM. Poincarré, Le Roy, Wilbois, — que nous regrettons de ne pouvoir résumer ici sans dépasser outre mesure les limites de cette étude.) Ajoutons que ces travaux apportent des *raisons* beaucoup plus décisives et des *conclusions*, non pas plus persuasives, mais plus convaincantes, que les ouvrages de Fénelon et de J. de Maistre. On peut augurer que, en montrant le rôle capital que joue dans la constitution des lois « la vie personnelle et scientifique » de l'inventeur, et tout ce qui se mêle de subjectif et de contingent à l'énoncé, à la vulgarisation, à l'application de ces mêmes lois : postulats arbitraires, approximations téméraires, hypothèses correspondant moins à des réalités démontrées qu'à nos tendances individuelles et aux exigences de notre *action* sur les choses, art factice de combiner tout un ensemble de circonstances ou de « conditions physiques », dont la succession et la coexistence n'étaient aucunement *nécessaires* dans la nature, mais simplement *utiles* pour les expériences ; etc. ; ces travaux détruiront dans beaucoup d'esprits impartiaux la superstition dogmatique d'une science infaillible et immuable, et sauvegarderont le domaine de la liberté contre les assauts du déterminisme. (Cf. *Annales de Philosophie chrétienne*, 1901, l'article de M. Daniel, où sont condensées ces nouvelles théories.)

catholique du XIXe siècle, la vieille philosophie des encyclopédistes. C'était faire preuve d'habileté, de prudence, sinon d'originalité. Par malheur, il ne se montrait pas toujours conséquent avec lui-même : jouer le rôle de continuateur de Voltaire, c'était, pour un romantique, une tache trop ardue. Aussi V. Hugo eut-il quelques absences de mémoire, ou plutôt, quelques accès de sincérité. Et nous avons cité, en commençant, des pièces sur la Providence, où le poète se rapproche singulièrement de l'évêque de Meaux. Seulement, ce voisinage « clérical » lui déplaisait ; et c'est pourquoi, comme nous l'avons noté, il feignit toujours de donner à *sa* Providence un nom plus « laïque », et, si je puis dire, plus XVIIIe siècle (1). Certes, quand on compare ce dogme à celui de l'*indéfinie perfectibilité de la raison* qui domine toute la philosophie encyclopédique (2), on est bien obligé de constater qu'il l'égale, au moins, comme valeur logique et qu'il le dépasse, sûrement, comme valeur morale : l'un aboutit à l'humilité et à la confiance en Dieu ; l'autre mène presque fatalement à l'orgueil et à la confiance en soi. L'un pousse à sacrifier son égoïsme et ses caprices au bien général de la société et aux volontés supérieures de la Providence : la pensée que nous sommes tous les fils d'un même Père et que nous devons tous un jour nous réunir en lui, voilà la meilleure et la plus efficace leçon de solidarité ; l'autre, au contraire, développe cet individualisme dangereux, qui bientôt ne connaît plus de frein, et qui, passant de l'intelligence dans les mœurs, et des mœurs dans les rapports sociaux, a souvent causé et risque de causer encore la lente ruine des nations. — Telles sont à peu près les réflexions qu'il faut faire pour corriger le jugement de V. Hugo.



2° *Bossuet n'a pas craint d'approuver la révocation de l'édit de Nantes : il a même applaudi aux dragonnades.*

G... reprit : « Revenons à l'explication que vous me demandiez. Où en étions-nous ? Que me disiez-vous ? Que 93 a été inexorable ?

— Inexorable, oui, dit l'évêque. Que pensez-vous de Marat battant des mains à la guillotine ?

(1) V. Hugo consentit rarement à s'incliner devant la *Providence* et cependant, le fragment suivant, auquel il serait aisé d'en ajouter plusieurs autres, prouve nettement qu'il répugnait à l'idée d'une Fatalité mécanique et aveugle : « La Fatalité, que les anciens disaient aveugle, y voit clair et raisonne. Les événements se suivent, s'enchaînent et se déduisent dans l'histoire avec une logique qui effraie. En se plaçant un peu à distance, on peut saisir toutes leurs démonstrations dans leurs vigoureuses et colossales proportions, etc. » (*Littérature et philosophie mêlées*, p. 179.) Ne dirait-on pas un passage tiré de l'*Histoire universelle*?

(2) Cf. d'Alembert, Condorcet, Turgot, etc.

— Que pensez-vous de Bossuet chantant le *Te Deum* sur les dragonnades ? »

La réponse était dure, mais elle allait au but avec la rigidité d'une pointe d'acier. L'évêque en tressaillit ; il ne lui vint aucune réponse ; mais il était froissé de cette façon de nommer Bossuet. Les meilleurs esprits ont leurs fétiches, et parfois se sentent vaguement meurtris des manques de respect de la logique.

(*Les Misérables*, t. I, p. 78, gr. éd. Hetzel.)

Nous connaissons un passant qui, dans l'admirable île de Serk, un dimanche, a entendu dans la cour d'une ferme ce couplet d'un ancien cantique huguenot français, très solennellement chanté en chœur par des voix religieuses ayant le grave accent calviniste :

Tout le monde pue, pue,
Comme une charogne.
Gniaq' gniaq' gniaq' mon doux Jésus
Qui ait l'odeur bonne.

Il est mélancolique et presque douloureux de penser qu'on est mort dans les Cévennes sur ces paroles-là. Ce couplet, d'un haut comique involontaire, est tragique. On en rit ; on en devrait pleurer ; sur ce couplet, *Bossuet*, l'un des quarante de l'Académie française, criait : Tue ! tue !

(*L'Archipel de la Manche. Travailleurs de la mer*, p. 74, t. I, gr. éd.)

La salle basse du rez-de chaussée, entourée de bancs et de tables, avait, au siècle dernier, servi de lieu d'assemblée à un conventicule de réfugiés français protestants. Le mur de pierre nue avait pour tout luxe un cadre de bois noir où s'étalait une pancarte de parchemin ornée des prouesses de Bénigne *Bossuet*, évêque de Meaux. Quelques pauvres diocésains de cet aigle, persécutés par lui lors de la révocation de l'Édit de Nantes, et abrités à Guernesey, avaient accroché ce cadre à ce mur pour porter témoignage. On y lisait... les faits connus que voici : « Le 29 octobre 1685, démolition des temples de Morcef et de Nanteuil, demandée au roi par M. l'évêque de Meaux. — Le 2 avril 1686, arrestation de Cochard, père et fils, pour religion, à la prière de M. l'évêque de Meaux. Relâchés : les Cochard ayant abjuré. — Le 28 octobre 1699, M. l'évêque de Meaux envoie à M. de Pontchartrain un mémoire remontrant qu'il serait nécessaire de mettre les demoiselles de Chalandes et de Neuville, qui sont de la religion réformée, dans la maison des nouvelles catholiques de Paris. — Le 7 juillet 1703, est exécuté l'ordre demandé au Roy par l'évêque de Meaux, de faire enfermer à l'hôpital le nommé Beaudoin et sa femme, mauvais catholiques de Fublaines. »

(*Travailleurs de la mer*, t. I, p. 189, gr. éd.)

Où sont ces grands bouchers de l'autel et du trône,
Dont le front au soleil des Cévennes suait,
Que conduisait Bàville et qu'aimait *Bossuet* ?
... Et c'est un dogme auquel il faut s'habituer,
Que, lorsqu'on sauve, il faut commencer par tuer.

(*Année terrible*, p. 379, « les Pamphlétaires d'Église », gr. éd.)

Jésus parait ; qui donc s'écrie : Il faut qu'il meure !
C'est le prêtre. O douleur ! A jamais, à demeure,
Et quoi que nous disions et quoi que nous songions,
Les Euménides sont dans les religions.
Mégère est catholique ; Alecton est chrétienne ;
Clotho, nonne sanglante, accompagnait l'antienne
D'Arbuez, et l'on entend dans l'église sa voix...
... Et *Bossuet* poussait Boufflers aux dragonnades.

(*L'Art d'être grand père*, « Fraternité », p. 284, gr. éd.)

... Fer, carnage, viol; le carnage, le sang,
La fange, et *Bossuet*, sinistre, applaudissant...

(*Les Quatre Vents de l'esprit*, t. II, gr. éd.)

Une grande tiare est sur nos fronts étroits ;
Urbain huit, Sixte-Quint, Paul trois, Innocent trois,
Guibert, l'âme livrée aux sombres aventures,
Dicatus, inventant les quatorze tortures,
Judas buvant le sang que Jésus-Christ suait,
La ruse, Loyola, la haine, *Bossuet*,
L'autodafé, l'effroi, le cachot, la bastille,
C'est nous ; et notre pourpre effrayante pétille
Par moment, et s'allume, et devient flamboiment.

(*Légende des siècles*, 3e série, « les Hommes de paix aux Hommes de guerre », p. 114, 4e vol., pet. éd. Hetzel, etc.)

Entreprendre l'histoire complète de la Révocation, tel n'est pas notre dessein; nous risquerions, en effet, de trop nous écarter de Bossuet et d'élargir outre mesure le cadre de cette étude. Nous ne voulons pas davantage essayer de légitimer cet acte barbare, qui aujourd'hui est unanimement condamné et dont tout le monde déplore les conséquences funestes au point de vue économique comme au point de vue moral. Mais, — encore que V. Hugo nous paraisse mieux renseigné sur cette mesure oppressive que sur la question de la Providence, — nous nous proposons de répondre par des documents et par des faits précis aux accusations un peu confuses et, en tout cas, assez mal fondées, qu'il a dirigées contre Bossuet. Dans l'extrait que nous avons emprunté aux *Travailleurs de la mer*, le poète a rassemblé quelques textes, triés avec soin. Admettons que ces textes soient authentiques. Qu'en résulte-t-il ? Une seule chose : Bossuet a docilement appliqué les ordres de Louis XIV. Mais, où V. Hugo a-t-il lu que Bossuet, bourreau sans cœur, s'était plu à verser le sang des protestants ? Il l'a lu dans son imagination, mais non dans les textes. Et même, nous constaterons plus loin que les diocésains de Bossuet n'eurent pas à se plaindre de sa sévérité. — *Recherchons à qui incombe réellement la responsabilité de cet acte*

tyrannique, dans quelle mesure Bossuet l'a approuvée, pourquoi il a cru bon d'y souscrire, et surtout, de quels procédés il s'est servi pour hâter la pacification religieuse. — Louis XIV considéra toujours que son devoir de monarque absolu exigeait qu'il donnât à la France l'unité religieuse comme toutes les autres unités. Il confesse dans ses mémoires que, dès 1661, il forma le projet de respecter tous les droits des protestants, mais de refuser toutes les faveurs à ceux qui persévéreraient dans la religion hérétique. Malheureusement, il ne s'en tint même pas à cette justice un peu stricte. Le clergé appelait de tous ses vœux des mesures plus efficaces, donc, plus rigoureuses, pour assurer, à travers le royaume entier, le triomphe de la seule foi catholique; chaque « assemblée quinquennale redoublait, au moment du vote du *don gratuit*, d'instances pour la destruction de la dangereuse secte »; M. A. Cochin parle d'une assemblée (1655) qui se prononça nettement en faveur de l'unification religieuse de la France. Louis XIV céda d'autant plus facilement à ces sollicitations que, son orgueilleuse ambition croissant de jour en jour, il estimait que rien n'était capable de résister à sa toute-puissance. Et ainsi, de 1661 à 1685, principalement après le traité de Nimègue (1675), les protestants furent en butte à toutes les vexations : on les exclut des hautes charges, on leur interdit l'accès des professions libérales, on autorisa leurs enfants à se convertir sans le consentement des parents, dès l'âge de quatorze ans pour les garçons et de douze ans pour les filles; en 1681, la limite fut reportée à sept ans! On alla jusqu'à démolir des temples. Enfin, on usa de la corruption : la caisse des nouveaux convertis, dirigée par Pellisson, n'acheta que des consciences sans foi et fut rapidement discréditée par le ridicule de ces abjurations improvisées qui ne comptaient déjà plus le lendemain. C'est alors que Louvois, serviteur docile de Louis XIV, homme d'un tempérament assez brutal, organisa les dragonnades : pour plaire au prince, *les intendants* rivalisèrent de zèle et encouragèrent à qui mieux mieux ces scandaleuses violences (1) : Marillac, Foucault, Lamoignon-Bâville firent régner la terreur en Poitou, en Béarn, en Languedoc. Trompé par des rapports trop optimistes, Louis XIV, le 22 octobre 1685, supprima brusquement l'édit de Nantes : l'exercice du culte réformé était interdit, les ministres chassés de France. Une clause additionnelle permettait aux protestants obstinés, en attendant que Dieu les éclairât comme les autres, de rester dans le royaume, « sans pouvoir être troublés ni empêchés sous prétexte de ladite religion » : ce qui semblait laisser la liberté de conscience debout sur les ruines de la liberté du culte (2). Mais Louvois donna bientôt de cet article un commentaire précis et odieux : « Sa Majesté veut qu'on fasse sentir les dernières rigueurs à *ceux qui ne voudront pas se faire de sa religion*, et ceux qui auront la sotte

---

(1) Sur les intendants, cf. Iager, *Histoire de l'Église*, pp. 315 et 331, t. XVII. — Voir les appréciations de Chamlay.

(2) Cf. Vast et Jallifier, *Histoire de France*.

gloire de rester les derniers doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité. » — Alors commença, malgré une active et tracassière surveillance, cette longue et nombreuse émigration qui fut si nuisible au commerce, à l'industrie française; quelques protestants, d'humeur plus farouche, se réfugièrent dans les Cévennes et, vaillamment, avec un héroïque courage que pouvait seul inspirer leur religieux fanatisme, ils tinrent tête pendant deux ans aux troupes de Bâville, de Broglie, de Montrevel, de Villars et de Berwick.

De ce résumé concis, mais fidèle, des principaux faits qui marquèrent la Révocation, il résulte très clairement que la plus lourde responsabilité en retombe, non sur les prêtres et les évêques, mais sur Louis XIV, trop docilement servi par Louvois, et excité aux mesures sanglantes par des intendants qui, suivant le mot à la fois curieux et tragique de Foucault, réclamaient « une contrainte un peu plus que morale » (1). Au contraire, les prédications des missionnaires catholiques amenèrent de nombreuses et sincères conversions, notamment dans le Midi, à Salies, à Orthez, à Pau, à Bergerac, à Montauban, à Castres, à Aigues-Mortes, à Nîmes, à Uzès, à Grenoble, etc. Ce ne fut pas en vain que se répandit à travers la France l'*Exposition de la foi*, destinée par Bossuet à M. de Turenne ; ce ne fut pas en vain que, de sa parole douce et charmeuse, Fénelon évangélisa les populations du Poitou (1686-87). Les hérétiques revinrent en foule à l'Église, « déclarant qu'on l'avait étrangement déguisée à leurs yeux et qu'en abjurant leurs erreurs, ils agissaient dans l'intérêt de leur conscience ». — Comme toujours, la persuasion fut plus féconde que la violence. — Mais quelle fut exactement, lors de la Révocation, *l'attitude de Bossuet ?* Voilà surtout ce qu'il importe de préciser pour détruire les accusations de V. Hugo ; car nous savons maintenant que Louis XIV, en prenant cette décision arbitraire, se montra conséquent avec lui-même, appliqua jusqu'au bout les principes de l'absolutisme, et ainsi, endossa réellement la responsabilité des mesures barbares qui suivirent. — Lorsqu'il s'aperçut que le roi voulait jouer, en Europe, le rôle de champion de la chrétienté ; lorsque fut signée la révocation de l'édit de Nantes qui semblait devoir couronner l'œuvre de la pacification intérieure, Bossuet approuva hautement la conduite de Louis XIV. Quoiqu'il faille tenir compte de l'exagération et de l'emphase inhérentes et naturelles à un « genre » aussi artificiel, — c'est bien de l'enthousiasme qui éclate à travers ces paroles extraites de l'oraison funèbre de Michel Le Tellier : « Nos pères n'avaient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup ; les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir ; leurs faux pasteurs les abandonner sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse ; tout calme dans un si grand mouvement ; l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque

(1) Cf. Dareste, p. 562.

la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus révéré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis ; poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce Marcien, à ce nouveau Théodose ... ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : « Vous avez affermi la foi ; vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne (1). » — Il est donc incontestable que Bossuet applaudit à la révocation de l'édit de Nantes. Il y fut entraîné par l'ardeur de son zèle religieux et par cette tradition du *compelle intrare* à laquelle se rallièrent sans scrupule de très grands saints. N'allons pas lui reprocher avec indignation d'avoir fait preuve d'intolérance à cette occasion (2), et de n'avoir pas défendu une liberté que nous regardons aujourd'hui comme sacrée : *la liberté de conscience.*

A l'étude du passé nous devons appliquer *ce sens du relatif* qui, seul, peut nous empêcher de commettre de ridicules erreurs ou de graves injustices. Or, nous savons que, lors de la Révocation, ce ne fut, dans toute la France catholique, c'est-à-dire dans la grande majorité de la nation, qu'un concert de louanges à l'adresse de Louis XIV ; sans parler de Fléchier qui était naturellement porté à partager la joie des évêques et qui traduisit ses sentiments en hyperboliques actions de grâce, — il faut bien rappeler que Mme de Sévigné, le doux et indulgent La Fontaine, La Bruyère, et quelques autres esprits d'élite, trouvèrent très opportune la sévère décision du roi. Dans ce siècle où le dogmatisme en littérature correspondait à l'autorité absolue en politique, où la foi était solidement enracinée dans les âmes, où l'obéissance à une volonté supérieure, à une intelligence plus éclairée, n'était point considérée comme une humiliation, — on ne se doutait même pas que c'était un devoir de respecter toutes les opinions sincères, toutes les théories raisonnables, fussent-elles directement opposées à la tradition ; et cela, jusqu'au jour où ces opinions et ces théories risqueraient de troubler la paix sociale. On était persuadé que, pour un État, l'unité, sous toutes ses formes, était une condition essentielle de prospérité : en France, on se souvenait des sanglantes représailles qu'avait exercées, après sa victoire, le parti protestant d'Angleterre, et l'on craignait que cette secte hérétique, dont tous les membres étaient unis entre

---

(1) Cf. Jacquinet, pp. 409, 410.

(2) Il est curieux de remarquer que le parti protestant et de Jurieu, en particulier, s'élevèrent avec indignation contre le sceptique Bayle, lequel avait vivement critiqué la Révocation dans deux pamphlets, publiés en 1686. Le prudent auteur du *Dictionnaire*, que l'on accusait « de prêcher le dogme de l'indifférence des religions et de la tolérance universelle », osa se défendre d'avoir écrit ces pamphlets, qu'il n'hésita même pas à couvrir de ridicule. Ce qui ne l'empêcha point de continuer avec Jurieu une très acerbe polémique, jusqu'au jour où les magistrats de Rotterdam enlevèrent à « l'athée » Bayle sa pension et sa permission d'enseigner.

eux par une solidarité très étroite, n'acquit peu à peu une dangereuse puissance. Aussi éprouvait-on, à l'égard des protestants, les mêmes sentiments de défiance qu'éprouvent aujourd'hui certains gouvernements à l'égard des socialistes; ces « novateurs », ces « indépendants » effrayaient : on essaya de les supprimer; on croyait supprimer du même coup le « libertinage », forme élégante du scepticisme que Montaigne avait léguée à de trop nombreux descendants. — Cet état d'âme de sa génération, Bossuet l'a exprimé avec son heureuse netteté, dans l'oraison funèbre d'Henriette de France, à propos des anglicans : « Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le respect de la majesté et des lois, ni s'ils devinrent factieux, rebelles et opiniâtres. On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids, qui seul est capable de tenir les peuples. Ils ont dans le fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe, si on leur ôte ce frein nécessaire; et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre maîtres de leur religion. Dieu même menace les peuples qui altèrent la religion qu'il a établie, de se retirer du milieu d'eux, et par là, de les livrer aux guerres civiles..... Il est visible que, puisque la séparation et la révolte contre l'autorité de l'Eglise a été la source d'où sont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remèdes que par le retour à l'unité (1). » D'accord avec les plus nobles esprits de son époque, Bossuet applaudit donc à la Révocation; et, en prenant cette attitude, il fut moins coupable que ne le pense V. Hugo.

Mais, ce qui nous intéresse particulièrement, c'est de savoir si, réellement, l'évêque de Meaux se plut à *servir contre ses diocésains* avec la rage sanguinaire que nous a bien souvent décrite le poète des *Châtiments*. Sans doute, Bossuet félicita Louis XIV d'avoir « fait servir à la religion ses armes redoutées par mer et par terre, et d'avoir ainsi exterminé les hérétiques » (2). Ces mots signifient tout simplement que Louis XIV, adoptant en Europe le rôle de chef de la catholicité, travailla dans la mesure de ses forces au bien de l'Église et à l'unification religieuse du royaume. Quant au verbe « exterminer », loin qu'il désigne ici des massacres par le fer et le feu, il est pris dans son sens étymologique : écarter, chasser, comme dans ces vers de Racine :

> Du milieu de mon peuple exterminez les crimes,
> Et vous viendrez alors m'immoler des victimes.
>
> (*Athalie*, I, 1.)

Ces deux textes ne sauraient donc suffire pour charger la mémoire de Bossuet. En voici d'autres, plus explicites, qui plaident éloquemment en

(1) Cf. Jacquinet, pp. 50, 51, 52, 53. — A rapprocher, IIe prop., art. 3, liv. VII, *Politique* : « Toutes les fausses religions ont pour marque manifeste leur innovation. »

(2) *Oraisons funèbres de Marie-Thérèse et de Michel Le Tellier.*

sa faveur contre les perfides accusations de V. Hugo, et qui font éclater sa mansuétude et sa bonté. L'imagination du poète pouvait seule travestir en Torquemada l'évêque de Meaux. Nous détachons ces lignes d'une lettre pastorale qu'il adressait à ses diocésains, sur la communion pascale : « Loin d'avoir souffert des tourments, vous n'en avez pas seulement entendu parler. *Aucun de vous n'a souffert de violences, ni dans ses biens, ni dans sa personne.* Je ne vous dis rien que vous ne disiez aussi bien que moi ; vous êtes revenus paisiblement à nous, vous le savez. » — Que ces paroles aient été sérieusement démenties, nous ne le croyons pas. Non content de protéger ses diocésains contre les dragonnades, contre les persécutions de toutes sortes, — au risque de paraître très modéré et trop tiède à ce serviteur zélé de Louis XIV, il recommandait à Lamoignon de Bâville, intendant du Languedoc, qui correspondait avec lui, de toujours garder, envers les réformés, les ménagements nécessaires et ce qu'il appelait « des tempéraments de prudence » (1). En principe, il reconnaissait aux princes le droit d'employer la force contre les ennemis de Dieu et de l'État : « J'ai vu, écrivait-il dans une lettre à Mme de V...., que la vraie Église ne persécute pas (2). Qu'entendez-vous par là ? Entendez-vous que l'Église ne se sert jamais de la force ? *Cela est vrai*, puisque l'Église n'a que les armes spirituelles. Entendez-vous que les princes, qui sont enfants de l'Église, ne doivent jamais se servir du glaive que Dieu leur a mis en main pour abattre ses ennemis ? L'oseriez-vous dire contre le sentiment de vos docteurs mêmes qui ont soutenu par tant d'écrits que la république de Genève avait pu et dû condamner Servet au feu pour avoir nié la divinité du Fils de Dieu ? Or, sans me servir des exemples et de l'autorité de vos docteurs, dites-moi en quel endroit de l'Écriture les hérétiques et les schismatiques sont exceptés du nombre de ces malfaiteurs contre lesquels saint Paul a dit que Dieu même a armé les princes ? Et, quand vous ne voudrez pas permettre aux princes chrétiens de venger de si grands crimes en tant qu'ils sont injurieux à Dieu, ne pourraient-ils pas les venger en tant qu'ils causent du trouble et des séditions dans les États ? » — Parce que Bossuet, étant *philosophe*, est habitué à déduire et à poser des principes, rigoureusement ; parce qu'il tient à construire une théorie solide et *intégrale* du pouvoir royal ; parce que, étant *catholique*, il est surtout frappé de la fonction conservatrice du Pouvoir, il maintient aux princes le *droit* absolu de sévir contre tous les perturbateurs. Or, nous l'avons déjà remarqué, les protestants apparaissent alors comme des « révolutionnaires ». Donc, le pouvoir *central*, à qui incombe la mission d'assurer l'ordre et la paix, a le devoir d'éliminer, par tous les moyens, les éléments de discorde. Cependant, Bossuet s'empresse d'ajouter un correctif de première importance : oui, les princes ont ce droit, c'est

---

(1) *Lett. op.*, 127.

(2) Lettre de novembre 1700.

On pourrait ajouter une lettre à l'intendant de Soissons

certain ; « mais la modération n'en est pas moins nécessaire » (1). Au fond, la violence lui répugne. Il comprend que la cruauté n'aboutit jamais qu'à de bien vains résultats. Pour l'établissement de l'unité religieuse, il compte seulement sur la *vertu de la parole évangélique*, sur la sainte contagion de la charité, sur l'efficacité des bons exemples. Qu'on lise, à ce sujet, l'instruction pastorale sur les Promesses de l'Église qui fut adressée en 1700 au clergé et aux fidèles du diocèse de Meaux : « Concevez avant toutes choses un désir sincère de leur salut ; témoignez-le sans affectation et de la plénitude du cœur ; tournez-vous en toute sorte de formes pour les gagner. Parlez-leur, dit saint Augustin, *amanter, dolenter, fraterne, placide* ; avec amour, avec douceur, sans dispute, paisiblement, comme on fait à son ami, à son voisin, à son frère... Revêtez-vous envers vos frères errants d'entrailles de miséricorde. Attirons-les par nos bons exemples à l'unité, à la vérité, à la paix ; et, pour ne laisser sur terre aucun infidèle par notre faute, goûtons véritablement la sainte Parole ; faisons-en nos chastes et immortelles délices ; qu'elle paraisse dans nos mœurs et dans nos pratiques. » — Est-ce donc là l'accent d'un évêque qui encouragerait les dragonnades ? Non certes ; à moins qu'on ne soupçonne Bossuet d'avoir montré à cette occasion une hypocrisie peu commune, et d'avoir désapprouvé, avec sévérité, ses propres actes. Or, pour qui a étudié la vie et le caractère du grand évêque, un tel soupçon ne saurait être toléré un instant. Nous sommes donc en mesure d'affirmer que Bossuet ne fut point, comme l'a prétendu V. Hugo, un partisan acharné des dragonnades : tout au contraire ! Le rôle de bourreau ne convenait guère à sa dignité, faite à la fois de mansuétude et de noblesse d'âme.

---

(1) *Histoire des variations*, liv. X, *passim*, et, spécialement, p. 138, édition Hachette. Œuvres complètes, t. III. « Luther et Calvin ont fait des livres exprès pour établir sur ce point le droit et le devoir du magistrat. (Luther, *De magist.*, t. II ; Calvin, *Opusc.*, p. 592.) Calvin en vint à la pratique contre Servet et contre Valentin Gentil. (Luther, *De magist.*, t. III ; Calvin, *Opusc.*, pp. 600, 659.) Mélanchton en approuva la conduite par une lettre qu'il écrivit sur ce sujet. (Melancht. Calvino, inter *Calv. epist.*, p. 169.) La discipline de nos réformés permet aussi le recours au bras séculier en certains cas, et on trouve parmi les articles de la discipline de l'Église de Genève, que les ministres doivent déférer au magistrat les incorrigibles qui méprisent les peines spirituelles, et en particulier ceux qui enseignent de nouveaux dogmes, sans distinction. Et encore aujourd'hui celui qui, de tous les auteurs calvinistes, reproche le plus aigrement à l'Église catholique la cruauté de sa doctrine, en demeure d'accord dans le fond. (*Jur. syst.*, II, ch. XXII, XXIII ; *Lettre past.* de première année, I, II, III ; *Hist. du papisme*, 2 rect., ch. II et XXXIX.) ... Le droit est donc certain ; mais la modération, etc.... » — On le voit, Bossuet s'attache à prouver la légitimité de ce droit, pour répondre aux accusations des protestants qui, eux-mêmes, n'ont pas hésité à user de la force. C'est là surtout de la polémique, d'ailleurs très loyale. Il n'est donc ni *immoral*, ni *criminel* de solliciter l'appui du bras séculier pour faire triompher la vraie foi ; mais, comme nous l'avons montré, Bossuet estime qu'il *vaut mieux* encore se servir de la persuasion.

* * *

3° *Bossuet a bassement flatté Louis XIV.*

« Jusqu'à l'époque où nous sommes, l'histoire a fait sa cour. La double identification du roi avec la nation et du roi avec Dieu, c'est là le travail de l'histoire courtisane. La grâce de Dieu procrée le droit divin. Louis XIV dit : l'État, c'est moi. Madame du Barry, plagiaire de Louis XIV, appelle Louis XV : la France... *Bossuet* écrit sans sourciller, tout en palliant les faits çà et là, la légende effroyable de ces vieux trônes antiques couverts de crimes, et, appliquant à la surface des choses sa vague déclamation théocratique (1), il se satisfait par cette formule : Dieu tient dans sa main le cœur des rois. Cela n'est pas, pour deux raisons : Dieu n'a pas de main, et les rois n'ont pas de cœur..... (2). Cette histoire a pour principe : l'obéissance. A qui doit-on l'obéissance ? Au succès. Les héros sont bien traités, mais les rois sont préférés. Honneur et profit se partagent : l'honneur au maître, le profit à l'historien. Procope est préfet. Bossuet est évêque.

(*William Shakespeare*, p. 127, gr. éd. Hetzel.)

Toujours, même en un désastre,
Les yeux était éblouis.
Le grand Louis, c'était l'astre ;
Dieu, c'était le grand Louis.

Bossuet était fort pleutre ;
Racine inclinait son vers ;
Corneille seul, sous son feutre,
Regardait Dieu de travers...

(*Chansons des rues et des bois*, p. 183, « le Chêne du parc détruit », gr. éd. Hetzel.)

---

(1) Les quelques jugements (d'ailleurs *assez rares*), que V. Hugo porta sur Bossuet, dans sa jeunesse, n'étaient certes pas si méprisants. Exemple : « Il n'y a que deux tâches dignes d'un historien dans ce monde, la chronique, le journal, ou l'histoire universelle. Tacite ou Bossuet. » (*Littérature et philosophie mêlées*, p. 46.) « L'avenir n'appartient qu'aux hommes de style ; ôtez à Bossuet le magnifique port de tête de sa période, que vous restera-t-il ? Ce qui reste d'Homère, après qu'il a passé par Bitaubé. » (*Ibid.*, p. 26-27.) V. Hugo, qui, de bonne foi, s'imagine faire ainsi le plus bel éloge du génie de Bossuet, ne semble pas se douter que chez cet orateur parfait, la forme et le fond sont inséparables. Bossuet ne s'est jamais amusé à limer de jolies phrases, à balancer d'harmonieuses périodes ; suivant l'expression de Fénelon, « il ne s'est servi de la parole que pour la pensée ». — Plus tard, dans le *William Shakespeare*, V. Hugo, oubliant les mérites de l'écrivain, mais halluciné par la vue de l'*évêque*, a critiqué, dans le style de Bossuet, non point son allure oratoire, mais son caractère religieux ou « théocratique ».

(2) Est-il besoin de noter la faiblesse et la puérilité de ces plaisanteries ?

..... O maître, sois malade,
Infirme, catarrheux, vieux tant que tu voudras,
Claque des dents avec la fièvre entre deux draps.
Qu'importe ? L'univers n'en est pas moins ta chose.
L'Europe est un effet dont tu seras la cause.
Rayonne. A ta cheville aucun héros ne va.
Bossuet jettera sous tes pieds Jehovah ;
Tu seras proclamé très haut en pleine chaire.
Un roi, fût-il un nain, fût-il un pauvre hère,
Hydropique, goitreux, perclus, tortu, fourbu,
Moins ferme sur ses pieds qu'un reître ayant trop bu,
Eût-il morve et farcin, rachis, goutte et gravelle,
Fût-il maigre d'esprit et petit de cervelle,
N'eût-il pas beaucoup plus de caboche qu'un rat,
Fût-il, sous la splendeur du cordon d'apparat,
Dans l'ombre enguirlandé d'un engin herniaire,
Reste auguste et puissant jusqu'à l'heure dernière ;
Et jusqu'au soubresaut de son hoquet final,
Tous, l'homme de l'autel, l'homme du tribunal,
Prosternent devant lui leur grave platitude (1).

(*L'Année terrible*, p. 181, « Philosophie des suites et des commencements », gr. éd. Hetzel.)

... Oui, pardonnons. Dieu sait avec quel soin sévère,
Touchant ces fronts d'airain et ces crânes de verre,
Triste, j'examinais ce tas de tout-puissants ;
J'étais là, respirant l'odeur du vieil encens,
Regardant sous le dieu, retournant la médaille ;
Je dérangeais le ver qui dans les rois travaille,
Et mon esprit, perdu dans l'horreur, s'enivrait
Du noir musée avec *Bossuet* pour livret.

(*Pitié suprême*, p. 170, gr. éd.)

Pour avoir le droit d'affirmer que Bossuet a bassement flatté Louis XIV, il ne s'agit pas d'établir qu'il lui a décerné des éloges plus ou moins pompeux, plus ou moins enthousiastes ; il s'agit de savoir exactement si ces éloges étaient immérités, exagérés par servile complaisance, et si, en donnant à Louis XIV des encouragements et des conseils, Bossuet n'a pas craint, pour servir les passions du prince, de travestir à ses yeux le devoir ou de dissimuler la vérité ; bref, il faut démontrer s'il a, oui ou non, fait preuve envers Louis XIV de cette *hypocrite obséquiosité* que lui reproche amèrement V. Hugo. Dans les *Oraisons funèbres*, — morceaux d'apparat, — Bossuet n'a pu s'empêcher de sacrifier quelquefois aux exigences du genre, en mêlant à ses jugements sur Louis XIV des termes un peu hyperboliques ;

(1) Cet « hôpital ambulant » n'était pas, ce semble, Louis XIV. V. Hugo a décidément trop cédé à son goût de l'amplification et de l'accumulation.

mais ce sont là des outrances de forme qui n'engagent aucunement la véracité de l'orateur. Jamais il n'a cherché à excuser ce qui, dans la conduite du roi, lui paraissait répréhensible. Obligé de respecter les bienséances et d'éviter les expressions brutales qui auraient détonné en pleine chaire, il a parlé avec délicatesse, mais avec franchise ; il a été correct, mais pas pleutre. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à replacer à sa date chaque oraison funèbre ; quand il a exalté Louis XIV, Bossuet a simplement donné une voix aux sentiments de légitime fierté qu'inspirait à la nation tout entière la gloire de son roi victorieux. S'il a célébré les exploits de Louis XIV, en même temps que ceux du prince de Condé, c'est qu'il était de règle, en ce siècle, de ne point décerner de louanges publiques aux serviteurs du roi, sans joindre à leur éloge, comme pour le faire passer, celui du prince même. « C'était un tribut, dont l'admiration générale, d'une part, de l'autre, l'ombrageuse susceptibilité de Louis XIV, avaient établi l'usage. Bossuet avait d'autant meilleure grâce à le payer ici, que, dans les succès de cette laborieuse année de 1674, l'année de la bataille de Senef et de la campagne de Turenne en Alsace, Louis avait eu sa belle part : l'expédition de Franche-Comté, vigoureusement menée sous sa direction, avait assuré à la France la possession de cette province (1). » Comme le remarque Voltaire lui-même, ce fut l'Hôtel de Ville de Paris, et non Bossuet, qui « déféra avec solennité le nom de grand à Louis XIV, et ordonna que dorénavant ce titre seul serait employé dans les monuments publics (2). » Certes, quand fut prononcée cette oraison funèbre, au commencement de l'année 1687, après le traité de Nimègue, l'occupation de Strasbourg, et autres conquêtes faites en pleine paix, après la soumission de Gênes, l'humiliation du pape Innocent XI, Louis XIV était le plus redouté monarque de l'Europe. Bossuet, en applaudissant avec la nation éblouie, ne pouvait prévoir que ces derniers coups, s'ils portaient au comble la grandeur du roi, avaient animé contre lui d'une haine irréconciliable les puissances vaincues, et que celles-ci allaient se réunir en une ligue formidable contre la France. — Est-il besoin de rappeler maintenant les efforts qu'il fit pour détacher Louis XIV de Mme de Montespan ? L'homme qui osa s'attaquer aux passions de cet orgueilleux souverain et qui, au sein de ses plaisirs, lui fit entendre les austères et terribles leçons de la morale chrétienne, au point d'alarmer un instant sa conscience, — cet homme, apparemment, ne manquait pas de courage (3). On sait avec quel désintéressement il s'appliqua à préparer le Dauphin à son futur métier de roi, en ornant son esprit de connaissances sérieuses et utiles, surtout, en trempant vigoureusement sa volonté et son caractère. Prétendra-t-on qu'il dissimula à Louis XIV les graves responsabilités qui incombent aux pasteurs de

---

(1) Cf. Jacquinet : en note, p. 493.

(2) Cf. *Siècle de Louis XIV*, ch. XIII.

(3) Cf. Lettres au Roi, 1675 ; — au maréchal de Bellefonds, 1675.

peuples ? Cela prouverait qu'on ignore entièrement les sermons sur les Devoirs des rois, sur l'Ambition, sur la Justice, sur la Vigilance, la plupart des oraisons funèbres, et une bonne partie de l'*Histoire universelle*, sans compter *la Politique tirée de l'Écriture sainte*.

Quelle est, selon lui, l'origine du pouvoir ? « Le pouvoir vient de Dieu. Les rois règnent par moi, dit la Sagesse éternelle ; et de là, nous devons conclure, non seulement que les droits de la royauté sont établis par ses lois, mais que le choix des personnes est un effet de sa Providence. Et certes, il ne faut pas croire que le Monarque du monde, si persuadé de sa puissance et si jaloux de son autorité, endure dans son empire qu'aucun y ait le commandement sans sa commission particulière. Par lui tous les rois règnent, et ceux que la naissance établit, parce qu'il est le maître de la nature, — et ceux qui viennent par le choix, parce qu'il préside à tous les conseils... Il met sur le front des souverains et sur leur visage une marque de la Divinité (1)... Leur majesté n'est qu'un rayon de celle de Dieu (2). »

— Quelle est la tâche qui est imposée à ces représentants du Très-Haut (3) ? « Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse : il leur apprend leurs devoirs d'une manière digne de lui. Car en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même pour le bien du monde, et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême (4)... Ils doivent veiller plus que tous les autres pour garder leurs États, éviter les conquêtes ambitieuses, résister à l'entraînement des honteuses passions, soulager la misère du peuple, ne point l'accabler d'impôts, et travailler à rendre leurs sujets heureux. » — A la fin de l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse*, la même question est traitée sous forme d'apostrophe : « Écoutez la pieuse reine qui parle plus haut que tous les prédicateurs. Écoutez-la, princes ; écoutez-la, peuples ; écoutez-la, Monseigneur, plus que tous les autres. Elle vous dit, par ma bouche, et par une voix qui vous est connue, que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un nom trompeur. Amassez donc les biens qu'on ne peut perdre. Prêtez l'oreille aux graves discours que saint Grégoire de Nazianze adressait aux princes et à la maison régnante : « Respectez, leur disait-il, votre pourpre ; respectez votre puissance qui vient de Dieu, et ne l'employez que pour le bien. Connaissez ce qui vous a été confié, et le grand mystère que Dieu accomplit en vous. Il se réserve à lui seul les choses

(1) « Sur les devoirs des rois », 1re partie.

(2) Cf. Jacquinet, p. 211. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse*.

(3) Cf. Jacquinet, p. 1. *Oraison funèbre de Henriette de France*.

(4) Cf. le sermon sur la Justice ; *Politique tirée de l'Écriture sainte*, surtout art. 3, liv. III ; art. 1, 2, liv. VIII ; art. 1, liv. X, très explicites.

d'en haut ; il partage avec vous celles d'en bas : montrez-vous doux aux peuples soumis, en imitant la bonté et la munificence divines. Demandez à Dieu, avec Salomon, la sagesse qui vous rendra digne de l'amour des peuples et du trône de vos ancêtres. » — De même, dans le sermon sur l'Ambition, s'adressant à Louis XIV, il lui traçait la ligne de conduite à suivre : « Ce sont les paroles de ce grand saint Grégoire que j'adresse encore aujourd'hui au plus grand monarque du monde. Sire, soyez le dieu de vos peuples : c'est-à dire faites-nous voir sa puissance, faites-nous voir sa justice, faites-nous voir sa miséricorde. Ce grand Dieu est au dessus de tous les maux, et cependant il y compatit et les soulage. Ce grand Dieu n'a besoin de personne, et néanmoins il veut gagner tout le monde, et il ménage ses créatures avec une condescendance infinie. Ce grand Dieu sait tout, il voit tout ; et néanmoins il veut que tout le monde lui parle : il écoute tout et il a toujours l'oreille attentive aux plaintes qu'on lui présente, toujours prêt à faire justice. Voilà le modèle des rois ; tous les autres sont défectueux : on y voit toujours quelque tache. » — Il est défendu, sans doute, de se révolter contre les souverains, même s'ils n'accomplissent pas leur devoir, pressurent leurs sujets, et se souillent des crimes les plus affreux ; — d'ailleurs, leur autorité absolue ne dépasse point certaines limites : « Il y a des lois contre lesquelles tout ce qui se fait est nul de droit ; dans le gouvernement légitime, les personnes sont libres et la propriété des biens inviolable. » Si cependant, enivrés d'orgueil ou entraînés par leurs passions, les rois deviennent des tyrans, qu'ils songent à la terrible punition dont les menace, après leur mort, la justice du Très-Haut. Car Dieu les jugera impitoyablement. Et « c'est la crainte de sa justice qui peut seule faire contre-poids à leur puissance (1). »

Il serait facile de multiplier à l'infini ces citations ; car Bossuet n'a pas hésité à répéter souvent, très souvent, ces hautes vérités, afin de les graver plus profondément dans la mémoire de Louis XIV. Mais nous nous bornerons aux phrases caractéristiques que nous avons recueillies, en essayant de les coordonner. Si, dans cette théorie de l'absolutisme, V. Hugo a découvert de basses flatteries, des concessions hypocrites faites aux vices ou aux caprices du roi, c'est qu'il a tronqué les documents, c'est qu'il a arbitrairement isolé du contexte certaines membres de phrase, certaines maximes qui demandaient à être complétées ; ou, peut-être, c'est qu'il a jugé Bossuet de réputation, non d'après ses œuvres et ses actes, mais d'après la caricature qu'en avaient faite des écrivains ignorants ou préve-

(1) Ne retrouve-t-on pas l'écho de ces graves conseils dans les *Réflexions sur le métier de Roi* qu'écrivit Louis XIV, et dans les Instructions qu'il légua à son fils : « Tout rapporter au bien de l'État. — Penser à tout. — Se garder de soi-même. — Nous devons considérer le bien de nos sujets comme le nôtre propre ; il semble qu'ils fassent une partie de nous-mêmes, puisque nous sommes la tête d'un corps dont ils sont les membres. Ce pouvoir que nous avons sur eux ne doit nous servir qu'à travailler plus efficacement à leur bonheur. »

nus. — Quoi qu'il en soit, Bossuet n'a pas créé de toutes pièces sa théorie du pouvoir royal ; et, encore qu'il se sépare du *de Regimine principum* (1) sur plusieurs points essentiels, notamment sur la question du « pacte originel », et des révolutions parfois nécessaires pour chasser les tyrans infidèles à leurs engagements, — il a apparemment emprunté à saint Thomas ces deux idées : *a*) le pouvoir doit orienter toutes les volontés particulières vers la réalisation du bien commun (2), donc, assurer les conditions humaines et, pour ainsi dire, matérielles du bonheur : choix des lieux, armements comme garantie du repos, secours aux misérables, etc. (3) ; *b*) mais la cité terrestre ne trouve pas en elle sa vraie fin ; elle est une préparation à la cité divine, et ainsi, tous, artisans d'une œuvre plus haute, nous hâtons l'avènement du règne de Dieu. — C'est bien là une philosophie de la Finalité, celle que nous avons déjà rencontrée en étudiant l'*Histoire universelle*. On nous autorisera à douter que cette *Politique*, inspirée à la fois par une si courageuse franchise et par une philosophie si profonde, soit l'œuvre d'un flatteur et d'un « pleutre ».

*
* *

Cette étude nous a permis d'analyser la méthode critique de V. Hugo : méthode assez rudimentaire, et — il faut bien l'avouer — nullement scientifique, que l'on peut résumer en quelques mots. Quand il s'est trouvé en face d'un grand génie, sa première attitude (inconsciente, sans doute) a été une attitude de défiance. Spontanément, il s'est posé cette question : Dans quelle mesure ce génie ressemble-t-il à moi, Victor Hugo ? dans quelle mesure se rapproche-t-il de l'idéal romantique ? — Si, grâce à ce critérium infaillible, il a cru découvrir quelque ressemblance plus ou moins lointaine, tantôt il a été saisi d'un bel enthousiasme en reconnaissant cette parenté

---

(1) Lire, sur le *de Regimine principum*, une subtile étude de M. A. Bazaillas, professeur de philosophie au lycée Condorcet (Montauban) (*Annales de l'Académie*.)

(2) *De Regimine*, liv. I, chap. VI.

(3) *De Regimine*, début du liv. II. A rapprocher, fragment du sermon sur l'Ambition : « Élevez-vous, puissants du monde ; voyez comme l'innocence est contrainte de marcher dans des voies serrées ; secourez-la, tendez-lui la main, faites-vous honneur en la protégeant. C'est pour cela, dit saint Grégoire, que vous êtes grands, afin que ceux qui veulent le bien soient secourus, et que les voies du ciel soient plus étendues ; c'est à vous d'élargir un peu les voies du ciel, de rétablir ce grand chemin et de le rendre plus facile. »

intellectuelle (1); tantôt il a éprouvé, non plus de la défiance, mais de la crainte, et il s'est appliqué consciencieusement à démolir un rival si encombrant. Si, au contraire, il n'a pas découvert la moindre analogie entre ce génie et le sien, la défiance s'est changée en un olympien mépris. Dans tous les cas, comme il manquait de ce subtil « esprit de finesse », instrument de précision qu'il faut savoir manier avec une souple dextérité lorsqu'on s'adonne aux analyses morales, — il n'a ni recherché ni décomposé les qualités originales par lesquelles se distinguait l'écrivain qu'il prétendait apprécier. Il s'est contenté de « *voir* » cet écrivain, de l'évoquer à ses yeux par un effort d'imagination. Loin de lire attentivement les œuvres de ce génie si différent du sien, pour essayer de pénétrer le secret de cette âme, il s'est figuré de bonne foi que ces œuvres *devaient être telles qu'il se les représentait*.

Il a commencé son travail de critique, non après avoir reçu directement le choc d'une Pensée vivante, mais après avoir été illuminé par une brusque vision sans nuances (2). Et comme, d'autre part, il était incapable d'abdiquer un instant sa personnalité et de refouler son lyrisme exubérant qui défigurait les êtres et les choses, — il a constamment mêlé à ses jugements littéraires ses préoccupations sociales, ses haines et ses préjugés politiques. C'est ainsi que Bossuet est devenu pour lui un Torquemada légèrement adouci et civilisé. — V. Hugo se vantait, et non sans raison, d'avoir montré dans son théâtre un certain sens de la « couleur locale », et d'avoir respecté, bien plus que ses devanciers, les données de l'archéologie et de l'histoire. Est-il besoin de dire qu'en critique, lorsqu'il dut, non plus seulement ressusciter le Passé avec son décor précis, mais *juger* impartialement les actions et les idées d'un *homme*, il fut tout à fait dépourvu de ce que nous avons appelé « le sens du relatif » ? En somme, V. Hugo ne sut jamais se dédoubler, pour mieux sympathiser avec des esprits d'une autre nature que le sien, avec des âmes d'une trempe différente. Et ainsi, le polémiste ardent mais confus qu'il affectait d'être, le poète puissant mais visionnaire qu'il fut en effet, étouffèrent en lui le critique juste et clairvoyant qu'il aurait dû être.

---

(1) Cf. *William Shakespeare*, pp. 294, 296 : « Le génie est une entité comme la nature, et veut, comme elle, être accepté purement et simplement. Une montagne est à prendre ou à laisser... J'admire comme une brute. Admirer, être enthousiaste ; dans notre siècle cet exemple de bêtise est bon à donner. Un chef-d'œuvre est de l'hospitalité : j'y entre chapeau bas, etc. » On serait parfois tenté de défendre V. Hugo contre lui-même !

(2) C'est pourquoi V. Hugo, dans ses ouvrages de critique, a eu quelques « intuitions » heureuses. Exemple : *William Shakespeare*, pp. 210, 211, 240, 255, sur Hamlet et Prométhée ; *Essai sur Mirabeau* ; p. 101, sur les diverses sortes de tragédies ; pp. 18, 22, sur l'évolution de la langue, çà et là, quelques aperçus assez originaux, etc. (*Littérature et philosophie mêlées*.) Il embrassait d'un coup d'œil synthétique de vastes ensembles, sans réussir à distinguer très nettement les nuances, les individualités : d'où, à côté de quelques « idées générales » dont l'originalité et l'exactitude ne sauraient être contestées, beaucoup d'à peu près, beaucoup d'erreurs même, qu'il ne faut pas attribuer seulement à son ignorance.


BORDEAUX
Imprimerie Nouvelle F. PECH & Cie
18-20, rue Gouvion


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 25 09 11 016 3